



DOSSIER SPÉCIAL

**NO CORPORATE IMPUNITY -
DROITS HUMAINS AVANT PROFIT -**

**COP 23: VON FIDSCHI UND FOSSILEN KONZERNEN
ETIKA: 20 JAHRE SOZIALFINANZ IN LUXEMBURG**



Édité par
Action Solidarité Tiers Monde
55, avenue de la Liberté
L-1931 Luxembourg
Tél: 400 427-20
Fax: 400 427-27
e-mail: bpn@astm.lu
web: www.astm.lu

Couverture
ASTM

Responsable de la rédaction
Antoniya Argirova

Ont participé à ce numéro
Rocio Albertos, Antoniya Argirova,
Jean Feyder, Marine Lefebvre, Katy
Medernach, Dietmar Mirkes, Anil
Shah, Sandra Dusch Silva, Ekkehart
Schmidt, Julie Smit

Layout
Antoniya Argirova

Impression
CA-Press Esch/Alzette.

Abonnements
Jeanny Peffer
Tél: 400 427-63
e-mail: jeanny.peffer@astm.lu

Vous pouvez vous abonner à la revue Brennpunkt en versant 15 EUR (au Luxembourg) ou 25 EUR (à l'étranger) sur le compte CCP LU 71 1111 0102 3550 0000 (BIC : CCPLLULL) avec mention « abo bp3w » en n'oubliant pas votre nom et adresse complète. Cet abonnement vous donne droit à 8 numéros. Le Brennpunkt Drëtt Welt apparaît 5 fois par an. Tirage: 1100 exemplaires.

Reproduction/Nachdruck
La reproduction des articles est autorisée à condition que la source soit mentionnée. Der Nachdruck ist frei unter der Bedingung, dass die Quelle angegeben wird.

Réalisé grâce à un appui financier de la Coopération luxembourgeoise.
Les opinions représentées dans la présente publication n'engagent que leurs auteurs.

Éditorial 3

Dossier: No corporate impunity - Droits humains avant profit

Lancement de la campagne "No corporate impunity - Droits humains avant profit" 4
Vers un traité international sur les multinationales? La société civile à la table des négociations à l'ONU 8
Menschenrechte vor Profit : Menschenrechte vor Profit : Mobilisierung der Zivilgesellschaft in Deutschland für ein internationales Abkommen 12
Glyphosate: Nouvelle autorisation et crise de confiance dans la Commission européenne 15
"Les mécanismes coercitifs sont illusoires" 18
Les partenaires de l'ASTM aux Philippines se mobilisent contre des tests du Golden Rice 21

International

COP 23: Von Fidschi und fossilen Konzernen 24

Nouvelles des partenaires

Philippines: Board member of NE-CBHP, one of ASTM's partner organizations, assassinated 29

Luxembourg

20 Jahre Sozialfinanz in Luxemburg 30
En bref 33

Le Brennpunkt Drëtt Welt est une revue luxembourgeoise, éditée par l'Action Solidarité Tiers Monde.



Dossier
Campagne No corporate impunity - Droits humains avant profit



COP 23
Von Fidschi und fossilen Konzernen



etika
20 Jahre Sozialfinanz in Luxemburg

Droits humains avant profit?

Quel développement voulons-nous...ici et ailleurs? Serait-il encore possible de faire primer les droits humains sur les intérêts économiques des acteurs privés? Adopter un modèle économique responsable et solidaire, pourrait-il devenir la nouvelle niche luxembourgeoise pour attirer « les entreprises qui veulent bien faire » ?

Lancer un débat de fond sur les valeurs qui sous-tendent notre économie, tel est l'objectif de la nouvelle campagne de l'ASTM "No corporate impunity - Droits humains avant profit". Sujet longtemps réservé aux experts, nous aimerions en faire un débat de société, car en fin de compte, l'économie devrait servir l'intérêt général et non seulement les intérêts des investisseurs privés. Résultat d'une réflexion collective, la campagne s'inscrit dans un travail de longue haleine: par son biais l'ASTM continue à questionner le concept de développement afin de repenser nos modèles de société et leur impact sur les autres.

Malgré l'existence d'une dynamique internationale inédite en faveur de la responsabilisation des entreprises en matière de droits humains et environnement, le chemin s'annonce long et difficile, comme le démontrent certains articles dans notre dossier spécial sur l'impunité des multinationales. Or, nous assistons également à l'émergence d'une prise de conscience collective sur l'urgence d'agir tant que c'est encore possible. Un message qui a retenti tout au long des négociations du traité international sur les entreprises et les droits humains qui ont eu lieu du 23 au 27 octobre à l'ONU, notamment lorsque des représentants de la société civile ont témoigné de l'impact des activités des grandes entreprises sur les vies des populations dans les pays du Sud. Le sujet de "corporate accountability" faisait d'ailleurs également partie des questions les plus discutées lors de la COP 23 comme nous le témoignerons dans ce dossier spécial.

Avec ce 300ème numéro, nous mettons donc les points sur les i : sans entreprises responsables, pas de développement durable ! Un constat qui ne fait que se confirmer depuis de nombreuses années à travers les témoignages et la mobilisation de nos organisations partenaires dans les pays du Sud. Confrontés

quotidiennement aux exactions des multinationales, les populations les plus vulnérables tentent avec les moyens du bord, de s'opposer à leurs activités, parfois au détriment de leur vie. Les nouvelles inquiétantes sont devenues systématiques: des Philippines à la Bolivie, les membres de nos organisation partenaires sont harcelés, menacés voire assassinés.

Enfin, le 20ème anniversaire de l'asbl etika donne l'occasion de se rappeler qu'une autre économie - sociale et solidaire - est possible. A nous de l'affirmer encore et encore...

Antoniya Argirova,
responsable du travail politique de l'ASTM



Photo : ASTM

Lancement de la campagne « No corporate impunity – Droits humains avant profit »

Avec la campagne No corporate impunity - Droits humains avant profit, l'ONG Action Solidarité Tiers Monde lance un débat sur la responsabilité des multinationales au Luxembourg en matière de droits humains et environnement.

Antoniya Argirova

Le 24 octobre, lors d'une conférence de presse, l'ASTM a appelé le Luxembourg à responsabiliser les multinationales établies au Grand-Duché, en adoptant des normes contraignantes qui les obligent à prévenir les atteintes aux droits humains et à l'environnement, et à réparer les dommages causés par leurs activités, y compris celles de leur chaîne de valeur. Des revendications ambitieuses qui marquent le début d'une campagne complexe et de longue

durée mais qui reflètent également la philosophie de l'ONG en matière de plaidoyer politique, selon laquelle le chemin vers un monde plus juste, solidaire et durable passe par des changements politiques structurels.

Pourquoi une campagne sur l'impunité des multinationales ?

Au cours des dernières décennies, les multinationales sont devenues des acteurs clés de la gouvernance économique mondiale. Alors que leurs activités peuvent avoir un impact positif sur le développement économique,

il est aujourd'hui admis qu'elles sont également accompagnées d'un risque de violations des droits humains et d'atteintes graves à l'environnement, notamment dans les pays du Sud. De telles violations commises ou facilitées par des multinationales font régulièrement les gros titres des médias : expulsion de populations indigènes de leurs terres, pollution de l'environnement par l'industrie pétrolière et minière, non-respect de la liberté syndicale, conditions de travail inhumaines dans des usines textiles, travail des enfants dans les plantations de cacao etc.

Le devoir des Etats : protéger les droits de tous les citoyens du monde

Alors que plus de 85% des multinationales ont leur siège dans les pays du Nord, les populations affectées se trouvent majoritairement dans les pays du Sud, où l'État n'assume pas toujours son rôle de protection des citoyens. Quand les victimes de violations des droits humains cherchent à obtenir justice et réparation, elles rencontrent des obstacles majeurs. Les partenaires de l'ASTM dans les pays en développement n'échappent pas à cette réalité.

En effet, l'organisation complexe des multinationales peut entraîner la dilution de leur responsabilité juridique, et en particulier celle des sociétés mères. Si certaines multinationales sont aujourd'hui plus importantes en termes économiques que des pays entiers, elles échappent, contrairement aux États, au droit international en matière de droits humains. Le décalage entre leur réalité économique et le cadre légal appelle aujourd'hui à clarifier le cadre juridique afin que les multinationales assument leurs responsabilités.

Force est également de constater que les mesures existantes, qui n'intègrent pas de mécanismes contraignants, n'arrivent pas à mettre fin aux violations des droits humains engendrées par les activités des multinationales. Il est temps de mettre un terme à ces pratiques inacceptables. Il est du devoir des États de protéger les droits de tous les citoyens du monde, de contribuer à



A l'occasion de la campagne, l'ASTM a publié le rapport "Hors de contrôle: mettre fin à l'impunité des multinationales"

la lutte contre la pauvreté et de favoriser un développement économique durable.

En finir avec l'impunité des multinationales

Des solutions existent, et le Luxembourg pourrait jouer un rôle actif. De plus en plus d'initiatives sont lancées afin que les multinationales assument leurs responsabilités en cas de dommages causés par leurs activités. La France a voté cette année une loi sur le devoir de vigilance des multinationales, en Allemagne des organisations demandent au futur gouvernement d'adopter des mesures contraignantes afin d'obliger les entreprises à respecter les droits humains et la Suisse suit

également cette voie. Des discussions sont également menées au sein des Nations Unies sur un éventuel traité international contraignant sur les droits humains et les sociétés transnationales. Dans ce contexte, il est temps d'agir et de responsabiliser les multinationales établies au Luxembourg et de renforcer le cadre juridique national dans le but de prévenir d'éventuelles violations de droits humains par des sociétés multinationales qui opèrent depuis le Luxembourg.

En adoptant des normes contraignantes, le Grand-Duché, qui a l'ambition de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondialisée donnerait l'exemple et deviendrait un moteur aussi bien au niveau européen qu'au niveau international. Ainsi, le Luxembourg ne risquera plus d'attirer des entreprises irresponsables en recherche d'espaces non régulés.

Premiers événements de la campagne

Afin de sensibiliser les citoyens et les décideurs politiques au Luxembourg sur la nécessité de responsabiliser les multinationales, l'ASTM organisera plusieurs événements au cours des années à venir.

La campagne a commencé par une action symbolique avec la participation de représentants de victimes de violations des droits humains engendrées par les activités d'une multinationale bien connue. Le 2 novembre, Pablo Fajardo, l'un des avocats des communautés affectées par la pollution causée par

En adoptant des normes contraignantes, le Grand-Duché, qui a l'ambition de jouer un rôle de premier plan dans l'économie mondialisée donnerait l'exemple et deviendrait un moteur aussi bien au niveau européen qu'au niveau international. Ainsi, le Luxembourg ne risquera plus d'attirer des entreprises irresponsables en recherche d'espaces non régulés.



Photo : ASTM

Nayla Ajaltouni et Béatrix Niser

Chevron/Texaco en Equateur a remis à Tom Theves, chef de cabinet du Ministre de l'Economie Etienne Schneider, le rapport „Hors de contrôle: mettre fin à l'impunité des multinationales“, publié lors du lancement de la campagne. Depuis bientôt 25 ans, 30.000 indigènes et paysans de la zone amazonienne de l'Equateur luttent pour obtenir justice et réparation des dommages environnementaux, sociaux et culturels causés par les opérations pétrolières de Chevron/Texaco dans leur région. Des membres de l'ASTM s'étaient également rassemblés devant le Ministère de l'Economie pour témoigner leur solidarité avec les victimes de violations des droits humains engendrées par les activités des multinationales et demander la fin de l'impunité. « Il est urgent que les pays européens agissent pour protéger les victimes de violations des droits humains causées par les activités des grandes entreprises établies sur leur territoire. Il faut mettre fin aux doubles standards. » a déclaré Pablo Fajardo lors de sa visite au Luxembourg.

Le 12 décembre, l'ASTM a organisé la

conférence-débat « Face à l'impunité des multinationales certains pays avancent. Et le Luxembourg? » avec la participation de Nayla Ajaltouni, coordinatrice du collectif « Ethique sur l'étiquette » en France et Béatrix Niser, coordinatrice romande de l'Initiative pour des multinationales responsables en Suisse. Elles ont présenté les campagnes qui existent dans leurs pays respectifs en faveur de la responsabilisation des multinationales et elles ont souligné l'importance de la mobilisation citoyenne dans les processus politiques. « Il y a une vraie préoccupation au sein de la population suisse sur cette question, les gens se soucient de ce que font les multinationales à l'étranger. On estime que ce n'est pas du tout normal qu'elles agissent d'une certaine façon en Suisse mais qu'elles se permettent avec le sceau de la qualité suisse d'aller à l'étranger et de commettre des abus inhumains. », a expliqué Béatrix Niser. Les deux intervenantes ont également insisté sur la tendance au niveau international en faveur de normes contraignantes en matière de droits humains. « On va de plus en plus dans le sens de la norme et

les entreprises ont intérêt à se préparer à cette norme parce que les citoyens et les consommateurs sont déjà en train de se mobiliser. » a ajouté Nayla Ajaltouni.

Le prochain rendez-vous est donné le 23 janvier 2018 pour la conférence-débat « Under control - how corporation determine your food system » avec la participation de Barbara Unmüßig, présidente de la Fondation Heinrich Böll en Allemagne. Lors de cet événement, Barbara Unmüßig présentera la version anglaise de l'Atlas mondial de l'Agrobusiness. L'Atlas montre que la concentration de l'agrobusiness dans les mains de quelques multinationales toujours plus puissantes a des conséquences considérables à tous les niveaux de la chaîne alimentaire. Les auteurs de l'Atlas de l'Agrobusiness tirent la sonnette d'alarme : cette évolution inquiétante menace la liberté de choix du consommateur ainsi que les emplois et les conditions de travail et la production alimentaire dans le futur. Barbara Unmüßig abordera également d'autres sujets parmi lesquels la possibilité pour les citoyens de poursuivre en justice des multinationales pour les dommages environnementaux causés par leurs activités. Plus d'informations sur cet événement et sur la campagne sont disponibles sur le site www.nocorporateimpunity.org.

Antoniya Argirova, membre de l'ASTM



WIRTSCHAFT UND SOCIÉTÉ jeudi 26 octobre 2017 **Quotidienn**

Des multinationales sur la sellette
 Établies à Luxembourg, ces sociétés seraient impliquées dans des affaires d'accaparement des terres dans les pays du Sud. L'ASTM exige une riposte.

Une manif contre Socfin

En juin, plusieurs ONG ont organisé une manifestation devant l'AG de la banque luxembourgeoise Socfin pour dénoncer les violations des droits des communautés locales et des conditions de travail des employés. De nombreux responsables de la banque ont été accusés d'être impliqués dans des affaires d'accaparement des terres dans les pays du Sud.

Les multinationales sont face à de nombreux défis juridiques et réglementaires. Les entreprises doivent être responsables de leurs actions. Les entreprises doivent être responsables de leurs actions. Les entreprises doivent être responsables de leurs actions.



Vers un traité international sur les multinationales? La société civile à la table des négociations à l'ONU

Une centaine d'États se sont retrouvés du 23 au 27 octobre 2017 à Genève pour discuter d'un futur traité qui ferait primer les droits humains sur ceux des multinationales. La société civile internationale y a participé activement et pousse en faveur d'un accord contraignant pour les multinationales en matière de respect des droits humains. Certains États, dont l'Union européenne, freinent le processus de travail.

Katy Medernach

Groupe intergouvernemental de travail

Du 23 au 27 octobre 2017, une centaine d'États se sont réunis aux Nations Unies pour discuter d'un traité international concernant l'obligation de respect des droits humains par les multinationales. Alors que de nombreuses multinationales dépassent aujourd'hui le poids économique de pays entiers, elles restent en dehors du système de régulation international en matière de droits humains. L'effondrement du Rana Plaza au Bangladesh, qui a coûté la vie à plus de 1 100 personnes, a remis la question de la responsabilisation des multinationales à l'agenda international.

A l'initiative de plusieurs pays du Sud et sous l'impulsion de l'Équateur et de l'Afrique du Sud, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a mandaté en juin 2014 un nouveau groupe de travail d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant pour exiger le respect des droits humains par les multinationales. En 2017, c'est pour la troisième fois que se tiennent à Genève les négociations de ce « Groupe intergouvernemental

de travail sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme », sous la Présidence de l'Équateur.

Forte mobilisation de la société civile internationale

Ces négociations historiques bénéficient d'un soutien enthousiaste de la société civile internationale. D'après elle, un tel traité pourrait enfin garantir l'accès à la justice aux victimes de violations des droits humains et résorber l'asymétrie en droit international dont

bénéficient les multinationales quand elles opèrent à l'étranger. « Il existe actuellement des milliers d'accords d'investissement juridiquement contraignants pour protéger les intérêts des multinationales à l'étranger, mais aucun traité pour les obliger à rendre des comptes ¹ » souligne Anne van Schaik des Amis de la terre Europe, membre active de l'Alliance pour un traité ². Cette Alliance, qui regroupe plus de 900 organisations de la société civile s'engageant en faveur d'un traité, participe activement aux négociations.



Les représentants des États membres de l'ONU dans la salle des droits de l'Homme des Nations Unies.

Photo : Katy Medernach

Le processus de négociation du groupe de travail permet à des experts, des juristes, des parlementaires, mais également à la société civile de s'exprimer et d'échanger avec les délégations gouvernementales. Ainsi, plus de 200 personnes de 80 pays, représentant différents mouvements sociaux, se sont déplacés à Genève pour faire entendre leur voix. Des personnes directement affectées par les activités des multinationales sont venues livrer leur témoignage dans la grande salle des droits de l'homme du Palais des Nations, et des mouvements sociaux organisés en porte-paroles sont venus représenter des milliers voire pour certains des centaines de millions de membres.

Meenakshi Munda est venue de l'Inde pour porter la parole des communautés indigènes : « Dans le monde entier, les communautés indigènes sont menacées, non pas à cause de facteurs internes, mais à cause de facteurs externes: accaparement des terres, déplacements, conditions de vie vulnérables, violations des droits humains [...]. En tant que peuples indigènes, nous sommes confrontés à un manque d'accès à la justice et à des mécanismes de réclamation, malgré les conflits que les opérations des multinationales apportent sur nos territoires ³. »

Insuffisance des mesures volontaires

Au centre des débats se trouve la question du caractère contraignant d'un tel traité. Si une partie des pays du Sud pousse en faveur de règles contraignantes jugées indispensables pour réguler le comportement des multinationales, certains États du Nord, notamment l'Union européenne, considèrent que des mesures volontaires telles que les Principes Directeurs des Nations Unies (PDNU) seraient suffisantes sous condition



Katy Medernach et Jean Feyder, membres de l'ASTM, ont représenté l'ONG lors des négociations du traité à Genève. L'ASTM était présente en tant que membre du réseau "Campaign to dismantle corporate power and stop impunity". Les deux membres ont participé à de nombreux ateliers et conférences organisés par la société civile pendant la semaine des négociations.

d'être renforcées. Ces Principes directeurs adoptés à l'ONU en juin 2011 visent une meilleure prise en compte de l'impact des activités des multinationales sur les droits humains, mais n'intègrent pas de mécanismes contraignants.

Pour les organisations de la société civile, la poursuite des violations des droits humains à l'échelle mondiale est la preuve de l'insuffisance de ces engagements volontaires. « Pendant des décennies, nous avons vu [...] des mesures d'autorégulation de la part des entreprises et des dialogues multipartites, affirmant catégoriquement qu'ils respecteraient les droits humains et environnementaux. Pourtant, nos collègues du Sud nous disent que ces politiques ne sont tout simplement pas appliquées » critique Anne van Schaik.

Jhonatan Ospina est membre d'une communauté en Colombie affectée par un projet d'extraction minière. Devant l'assemblée, il dénonce l'inefficacité des PDNU. « Notre communauté a engagé des

démarches pour défendre nos terres et nous avons été attaqués, nos droits ont été bafoués à de multiples reprises ». Ceci malgré le fait que la Colombie figure parmi les rares pays qui ont élaboré un plan d'action national, l'outil qui doit rendre opérationnels les PDNU à l'échelle nationale. « Ceci n'est pas une garantie pour le respect de nos droits » reproche Jhonatan au plan d'action national. « Le gouvernement de la Colombie n'a pas de contrôle efficace sur les multinationales [...]. Je demande aux pays qui se sont opposés à un instrument contraignant de ne pas placer l'intérêt des entreprises au dessus de celui des peuples[...]. Les victimes de ces entreprises réclament du respect et la justice ⁴. »

Un traité multilatéral complémentaire au droit national

Au Nigeria, le cadre juridique local s'avère souvent inapte à garantir l'accès à la justice ou à des réparations pour la population locale. 500 affaires ont été déposées, au Nigeria seulement, contre



La Campagne mondiale a également élaboré une proposition concrète de texte pour le futur traité . Fruit d'un travail participatif de 40 organisations, cette proposition collective a été soumise au groupe de travail et a été présentée publiquement à l'ONU.

Shell pour ses pollutions pétrolières dans le delta du Niger, et il arrive fréquemment que les victimes décèdent avant le jugement. Godwin Uyi Ojo, directeur des Amis de la Terre Nigeria, revendique devant l'ONU : « Nous croyons fortement qu'une Cour internationale ou un tribunal international pour les violations des droits humains perpétrées par les multinationales permettrait aux communautés affectées de demander les réparations auxquelles elles auraient dû avoir accès depuis longtemps. Parce que pendant que nous discutons, des gens souffrent et meurent en silence ⁵. »

D'après Lynne Davis, représentante de la Coordination Européenne de Via Campesina et de ses 200 millions de paysans membres, les déséquilibres de pouvoir sont trop importants pour compter sur une mise en application volontaire par les entreprises ou des mesures prises par des pays isolés. «Nous avons besoin d'un mécanisme de responsabilisation multilatéral» réclame-t-elle devant l'ONU ⁶. En citant l'exemple de la mobilisation de paysans et paysannes en Roumanie contre une mine d'or, elle rappelle qu'en Europe aussi, les habitants ou les gouverne-

ments se trouvent souvent impuissants face aux multinationales.

Melik Özden, directeur du Centre Europe – Tiers Monde (CETIM), insiste sur la complémentarité entre un traité multilatéral, à négocier au niveau de l'ONU, et les lois nationales, qui doivent être renforcées dans chaque pays. La récente loi française sur le devoir de vigilance des multinationales illustre bien cette complémentarité, et a été source d'inspiration tout au long du processus de négociation à l'ONU.

Proposition de traité par la société civile

Parallèlement à sa participation aux négociations, la « Campagne mondiale pour revendiquer la souveraineté des peuples, démanteler le pouvoir des multinationales et mettre fin à leur impunité », qui regroupe près de 200 organisations, mouvements sociaux et réseaux, a organisée une « semaine de mobilisation des peuples » à Genève. A travers neuf ateliers sur la place des Nations, des événements thématiques à l'intérieur de l'ONU, une conférence publique à l'Université de Genève et des manifestations en ville, ses membres espéraient attirer l'attention de l'opinion publique sur la réalité des abus commis par certaines multinationales.

Pour appuyer le processus de négociation, la Campagne mondiale a également élaboré une proposition concrète de texte pour le futur traité⁷. Fruit d'un travail participatif de 40 organisations et bénéficiant de l'appui de nombreux experts et juristes, cette proposition collective a été soumise au groupe de travail et a été présentée publiquement à l'ONU. Elle intègre notamment la primauté des droits humains sur les instruments juridiques concernant le commerce et l'investissement, l'établissement d'un Centre international de surveillance des sociétés transnationales et d'une Cour internationale sur les multinationales.

Tentatives de blocage par l'Union européenne

Alors que le Etats-Unis et le Canada ont brillé par leur absence, l'UE a tenté de bloquer le processus de travail, faisant état de ses inquiétudes concernant des « problèmes de procédures » et l'impact possible d'un traité sur les PDNU. L'opposition des Etats-Unis et de l'UE remet en question l'avenir du projet de traité, car la majorité des sociétés multinationales sont basées dans ces deux régions du monde.

L'eurodéputée espagnole Lola

Sánchez s'est indignée de l'attitude de la Commission européenne : « La position défendue par le représentant de l'Union européenne m'indigne profondément. Cette position d'obstruction et cynique est contraire à celle du Parlement européen, qui représente la volonté du peuple européen⁸ ». 250 parlementaires de 20 pays ont déjà déclaré leur soutien officiel à un tel traité.

Malgré des moments de forte tension, l'équatorien Guillaume Long, Président-rapporteur du groupe de travail, se montre confiant. Le nombre de pays ayant participé aux négociations est passé de 60 la première année à 101 cette année, et pour la première fois les débats ont porté sur des questions de fond. Les recommandations du groupe de travail ont pu être adoptées après de long débats, laissant croire à une poursuite des négociations en 2018 sur la base d'un traité zéro à proposer par l'Équateur. Les organisations de la société civile crient victoire, même si pour l'instant l'avenir du projet de traité reste incertain.

Sources:

- 1 <https://www.euractiv.com/section/economy-jobs/opinion/un-treaty-negotiations-a-chance-for-the-eu-to-champion-human-rights/>
- 2 <https://treatyalliance.squarespace.com/statement/>
- 3 <http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/WGTransCorp/Session3/OralInterventions/FoEI-Panel.Voicesofthevictims.pdf>
- 4 <http://webtv.un.org/search/panel-the-voices-of-the-victims-3rd-session-of-open-ended-intergovernmental-working-group-on-transnational-corporations/5626500786001/?term=3rd%20Session%20of%20Open-ended%20Intergovernmental%20Working%20Group%20on%20Transnational%20Corporations&sort=date>
- 5 <http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/WGTransCorp/Session3/OralInterventions/FoEI-Subject7.Jurisdiction.pdf>
- 6 <http://webtv.un.org/search/panel-the-voices-of-the-victims-3rd-session-of-open-ended-intergovernmental-working-group-on-transnational-corporations/5626500786001/?term=3rd%20Session%20of%20Open-ended%20Intergovernmental%20Working%20Group%20on%20Transnational%20Corporations&sort=date>
- 7 https://www.stopcorporatempunity.org/wp-content/uploads/2017/10/Treaty_draft-EN.pdf
- 8 http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/WGTransCorp/Session3/OralInterventions/LolaSanchez_GeneralFramework.pdf

uploads/2017/10/Treaty_draft-EN.pdf

8 http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/WGTransCorp/Session3/OralInterventions/LolaSanchez_GeneralFramework.pdf

Katy Medernach, membre de l'ASTM

Menschenrechte vor Profit : Mobilisierung der Zivilgesellschaft in Deutschland für ein internationales Abkommen

In einer erstmaligen Zusammenarbeit veröffentlicht ASTM Auszüge aus der Publikation "UN-Treaty. Menschenrechte vor Profit" der Treaty Alliance Deutschland, die im Oktober im Kontext der Verhandlungen eines Vertrages über transnationale Konzerne und Menschenrechte publiziert wurde. Treaty Alliance Deutschland bringt ein Dutzend Organisationen der deutschen Zivilgesellschaft zusammen. Wir stellen zwei Artikel von Mitarbeiter*innen der Christlichen Initiative Romero vor, die im Rahmen ihrer "Supply Cha!nge"-Kampagne entstanden sind.

Moderne Sklavenarbeit für unsere Konsumgüter

Offiziell ist die Sklaverei weltweit abgeschafft. Doch laut Global Slavery Index 2016 gibt es etwa 45,8 Millionen „moderne Sklav*innen“ weltweit. Sie schuften auf Plantagen in Brasilien oder in den Minen Kongos. Sie sind in einem System von Abhängigkeiten gefangen: Ihre Pässe werden ihnen weggenommen, sie werden bedroht und sind ihren skrupellosen Profiteur*innen schutzlos ausgeliefert.

Sandra Dusch Silva

Für das neueste Produkt im globalen Markt drehen sich die Fließbänder immer schneller. Den Takt gibt eine sinkende Zahl immer größer werdender internationaler Konzerne vor. Produktivität steigern, Kosten senken, Marktanteile gewinnen – so das marktliberale Mantra, das seit Jahren selbst Staaten in den Bann zieht. Mit laxen Umwelt- und Sozialauflagen wetteifern sie um Investoren. Schlechte Regierungsführung wird zum Standortvorteil. Ein Übriges tun schwache Verwaltungen und korrupte Justizapparate.

Die Zeche zahlt immer das schwächste Glied in der globalen Wertschöpfungskette: Näher*innen in den Textilfabriken von Bangladesch, die 16 Stunden am Tag T-Shirts nähen. Erntehelfer*innen in Brasilien, die für einen Hungerlohn täglich 1,5 Tonnen Orangen auf ihrem Rücken tragen. Geflügelfänger*innen aus Haiti, die selbst in sklavenähnlichen Bedingungen gefangen sind. Und von ihrem Land Vertriebene in Paraguay, die nicht wissen, wie sie sich ernähren sollen, seitdem auf ihren Feldern nur noch Tierfutter wächst. Auch in Europa bauen Regierungen die Rechte von Arbeitnehmer*innen ab und

drücken die Löhne, Leiharbeit ersetzt Festanstellungen und unter dem Credo der Flexibilität wird Freizeit zur Nebensache erklärt.

Auch die Umwelt leidet unter der grenzenlosen Wertsteigerung: Ganze Landstriche werden weltweit durch Monokulturen, Bergbau, Stahlwerke und Fabrikanlagen verwüstet. Giftige Abwässer aus Minen und der industriellen Landwirtschaft verseuchen Flüsse und Grundgewässer, so etwa in Guinea bei der Gewinnung von Bauxit, dem Ausgangsmaterial für Aluminium.



Ausbeuterische Kinderarbeit in einem indischen Steinwerk

Bild: Jörg Bötting

Transnationale Unternehmen agieren im rechtsfreien Raum. So scheint es. Denn selbst bei schwersten Menschenrechtsverletzungen und Umweltverstößen sind sie kaum haftbar zu machen. Mit freiwilligen Verpflichtungen setzen sich Unternehmen werbewirksam in Szene. Nachhaltigkeit wird zum Slogan und heißt: Corporate Social Responsibility, kurz CSR. Statt Nachhaltigkeit zur Chefsache zu erklären, wird sie dem marktliberalen Mantra untergeordnet. So sitzen CSR-Expert*innen nicht im globalen Einkauf eines

Unternehmens, sondern eher in der Marketing und Presseabteilung. Das Nachhaltigkeitsversprechen wird zur Gewinnmaximierung missbraucht: Fragen Konsument*innen nach ethischen Produkten, antworten sie mit Siegeln, statt die vorherrschenden Einkaufs- und Geschäftspraktiken ihrer Firmen grundlegend in Frage zu stellen.

All das zeigt: Um moderne Sklavenarbeit und den Raubbau an unserem Planeten zu unterbinden, ist staatliche Regulierung unumgänglich – national wie international. Die Politik

muss das Gemeinwohl schützen, denn viele Unternehmen wirtschaften nicht von sich aus nachhaltig – aller Nachfrage zum Trotz. Eine Gewinnerzielung, die weltweit auf Kosten von Beschäftigten sowie zu Lasten der Umwelt geht, darf nicht länger stillschweigend akzeptiert werden.

Sandra Dusch Silva, Christliche Initiative Romero

Menschenrechte enden nicht an Grenzen

Warum es nicht reicht, die „Macht der Konsument*innen“ zu beschwören, erklärt Prof. Surya Deva¹ von der Arbeitsgruppe der Vereinten Nationen zum Thema Wirtschaft und Menschenrechte.

Interview: Anil Shah

Herr Deva, Sie kritisieren die „Kunde ist König“-Mentalität. Warum?

Wenn wir aus der „Kunde ist König“-Perspektive über Lebensmittelskandale sprechen, sorgen wir uns um die Qualität von Essen und den Verbraucherschutz. Das ist legitim, aber einseitig. Werden in der Produktion, Verarbeitung oder im Transport Menschenrechte verletzt, ist das selbstverständlich auch ein Lebensmittelskandal. Nur die Rechte der Konsument*innen zu schützen, ist zu wenig. Wir müssen die Rechte derjenigen, die keine Kund*innen sind, ebenso berücksichtigen. Das zweite Problem ist: Wenn „Kunde König ist“, verlassen wir uns zu sehr auf die Macht

der Konsument*innen. Doch deren Macht ist ebenso begrenzt wie die der Märkte. Wir müssen uns dieser Grenzen bewusst sein.

Was braucht es jenseits dieser Grenzen?

Hier ist die Staatengemeinschaft gefragt. Wenn 200 Länder ihr eigenes Süppchen kochen, wird das nicht klappen und ist auch aus wirtschaftlicher

Sicht alles andere als ideal. Deshalb ist eine kohärente Regulierung aus meiner Sicht ausschlaggebend. Diese lässt sich Schritt für Schritt erreichen. Wenn mehrere Staaten, etwa in der EU, eine gemeinsame Rechtsordnung formulieren, z.B. in Bezug auf moderne Sklavenarbeit, könnte davon ausgehend der gesetzliche Rahmen für andere Fragen im Bereich Wirtschaft und Menschenrechte ausgedehnt werden.



Textilnäher*innen in Bangladesch

Bild: Gisela Burchardt (FEMNET)

Die UN verhandelt seit 2014 ein verbindliches, internationales Menschenrechtsabkommen zu transnationalen Konzernen und anderen Unternehmen (UN-Treaty). Welche Vorteile könnte dieser Vertrag bringen?

Zahlreiche. Er könnte die Pflichten von Staaten und Unternehmen klarer definieren. Die UN-Leitprinzipien besagen, dass Staaten Maßnahmen auch jenseits ihres Staatsgebietes vornehmen können. Doch in einigen Bereichen müssen Staaten verpflichtet werden, auch außerhalb ihrer Staatsgebiete aktiv zu werden. Menschenrechte enden nicht an Grenzen. Außerdem sollte der UN-Treaty Staaten dazu anhalten, Zugang zu effektiven Rechtsmitteln zu gewährleisten. Auch gibt es noch Unklarheiten zum Verhältnis von Menschenrechten und Freihandelsabkommen. Letztere sollen laut UN-Leitprinzipien nicht auf Kosten von Menschenrechten geschlossen werden. Aber was heißt das konkret? Ein UN-Treaty könnte das klären. Für mich ist dieses Abkommen eine logische Erweiterung, die existierende Pflichten konkretisiert und bislang freiwillige Normen verbindlich macht.

Die Bundesregierung verhält sich zögerlich bis widerwillig und beruft sich darauf, dass sie die UN-Leitprinzipien für Wirtschaft und Menschenrechte in einem Nationalen Aktionsplan (NAP) umsetzt. Widersprechen sich NAPs und der UN-Treaty?

Nein, für mich ist die Trennung zwischen den UN-Leitprinzipien und einem verbindlichen UN-Treaty künstlich. In Wirklichkeit könnten die NAPs die Brücke schlagen. Selbst wenn es ein UN-Abkommen gibt, müssen die Regierungen den Vertrag auf nationaler Ebene umsetzen.

Wohlhabende Staaten wie Deutschland oder die USA kritisieren den Treaty-Prozess. Wie stehen da die Erfolgchancen?

Wenn die Initiatoren, Ecuador und Südafrika, ihre Führungsrolle klug nutzen, ist ein guter Vertrag möglich – auch ohne Unterstützung aller Staaten des Globalen Nordens. Würde der Vertrag von, sagen wir, 75 Staaten des Globalen Südens ratifiziert, könnte das die Spielregeln ändern: Ein deutsches Unternehmen, das in Bangladesch agiert, könnte dem Vertrag unterliegen, wenn Bangladesch das Abkommen ratifiziert – selbst wenn Deutschland es nicht ratifiziert hat. Ein Konsens unter einer möglichst großen Zahl von Staaten ist wünschenswert, aber für den Erfolg des Abkommens braucht es keine Einstimmigkeit oder Unterstützung aller Staaten.

1 Professor Surya Deva ist Mitglied der Regierungsarbeitsgruppe, die mit der Entwicklung eines internationalen verbindlichen Vertrags über

transnationale Konzerne und Menschenrechte beauftragt ist.

Anil Shah, Christliche Initiative Romero



Um die vollständige Publikation zu sehen, besuchen Sie : www.ci-romero.de/bestellen

Was sagt... die Wissenschaft?

- Nicolás Carrillo-Santarelli, Professor für Internationales Recht an der La Sabana Universität in Kolumbien, sieht eine Lücke im Internationalen Recht:

«Wenn weder freiwillige Standards noch staatliche Verpflichtungen den Schutz der Menschenrechte sichern, dann fehlt etwas. Diese Lücke kann durch internationale Verpflichtungen für die Wirtschaft geschlossen werden.»

Quelle: Blogbeitrag auf business-humanrights.org

- David Bilchitz, Professor an der Universität von Johannesburg, Süd-Afrika, und Generalsekretär der internationalen Vereinigung für Verfassungsrecht (iacl-aidc) sagt:

«Grundlegende Prinzipien der Gerechtigkeit dürfen nicht durch Eigeninteressen der Mächtigen übertrumpft werden: Jeder Mensch, dessen Grundrechte von Unternehmen verletzt werden, muss sichergehen können, dass der Täter bestraft wird und Wiedergutmachung leistet.»

Quelle: Artikel auf rightingfinance.org, „Comments Off on Globalization, human rights and business: Why a treaty is a moral and legal necessity“

Glyphosate: Nouvelle autorisation et crise de confiance dans la Commission européenne

A défaut d'un système d'évaluation des risques indépendant, Monsanto continuera à commercialiser le glyphosate pendant les cinq années à venir. Après une longue bataille scientifique, le profit a fini par l'emporter sur les droits humains et l'environnement.

Jean Feyder

L'autorisation d'accès du glyphosate au marché de l'UE avait expiré en décembre 2017. La Commission avait d'abord proposé une extension de cette autorisation de dix ans, puis, à la suite d'un débat au Parlement européen, de cinq ans. Lors d'un premier vote, aucune majorité qualifiée des Etats membres de l'UE n'a pu être réunie ni en faveur ni pour un rejet de cette proposition.

Puis, lors d'un nouveau vote, le 27 novembre 2017, le glyphosate a obtenu une nouvelle autorisation sur le marché de l'UE pour une durée de cinq ans. Cette fois-ci, une majorité de dix-huit Etats, dont le Royaume-Uni, l'Espagne et les Pays-Bas, a pu rassembler les 65 % nécessaires de la population européenne. Neuf pays dont le Luxembourg, la France, l'Italie, l'Autriche et la Belgique ont voté à nouveau contre cette proposition. Ce qui a été déterminant par rapport au vote précédent a été le changement de la position de l'Allemagne qui - comme la Pologne - ne s'est plus abstenue, mais a voté en faveur. En Allemagne, ce changement qu'a opéré Christian Schmidt, Ministre de l'agriculture (CSU), a donné lieu à une certaine crise entre les deux partis au sein du gouvernement, la CDU/CSU et le SPD. « Il avait été clairement établi que l'Allemagne, lors de la réunion du comité d'appel, devait s'abstenir », a déclaré la ministre sociale-démocrate de l'environnement, Barbara Hendricks (SPD).

La semaine qui a précédé ce vote, une vingtaine de membres de la plateforme de «Meng Landwirtschaft» s'était réunie devant le Ministère de l'Agriculture pour encourager le Ministre Etgen à maintenir son vote d'opposition à la proposition de la Commission. Le Luxembourg, a expliqué Monsieur Etgen, serait en faveur d'un « phasing out » après un délai de trois ans. Dans un communiqué publié à cette occasion, «Meng Landwirtschaft» a aussi invité le Ministre de l'Agriculture à s'engager auprès de la Commission européenne en faveur d'une réforme de la procédure d'évaluation de ces produits sur le marché européen pour en assurer une réelle indépendance (voir ci-après).

Pour ces questions de normes alimentaires et de semences OGM, la proposition de la Commission européenne est basée sur les avis que lui soumettent deux agences spécialisées, l'Agence européenne de sécurité alimentaire (EFSA) et l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA). Par ailleurs, la Commission européenne examine à l'heure actuelle si la reprise de Monsanto par le groupe allemand Bayer est compatible avec les règles de la libre concurrence.

En novembre 2015, EFSA a estimé « peu probable » le danger cancérigène du glyphosate. Un nouvel avis a été fourni en mars 2017, cette fois par ECHA qui



Action de «Meng Landwirtschaft» devant le Ministère de l'Agriculture

Photo: Meng Landwirtschaft

est également arrivée à la conclusion que le glyphosate n'est pas cancérigène ou mutagène. Ainsi, ces deux agences ont pris le contre-pied du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui a caractérisé le glyphosate en mars 2015 comme étant « probablement cancérigène ».

En octobre dernier, une commission conjointe agricole et environnementale du Parlement européen avait organisé une audition d'experts sur des études menées sur la question du glyphosate. Ceux-ci ont affirmé que de larges extraits des avis d'EFSA et d'ECHA ont été copiés de Monsanto. Monsanto s'est refusé de prendre part à cette session. Ce qui lui a valu une interdiction d'accès au Parlement européen. A la fin de ce même mois, le Parlement européen avait adopté, à une large majorité, une résolution réclamant l'interdiction progressive du glyphosate, assortie de mesures de restrictions immédiates pour les particuliers et les espaces publics.

Début février 2017, une large coalition d'ONGs européennes soutenue par 38 organisations de 15 pays différents avait lancé une initiative citoyenne européenne qui a réuni 1,3 millions de signatures. Elle a demandé une interdiction de l'herbicide du glyphosate. Elle a également invité la Commission européenne à réformer la procédure d'autorisation des pesticides et à établir des objectifs de réduction obligatoires pour leur utilisation dans l'UE.

Les Monsanto Leaks

En mars 2017, les révélations de la justice américaine ont introduit un nouvel élément dans les débats. Celle-ci a autorisé la publication de 250 pages de documents internes de Monsanto. Cela s'est produit dans le cadre d'une procédure judiciaire qui fut lancée à la suite d'une plainte collective que des



De nombreuses actions ont été organisées partout en Europe pour demander la fin de l'utilisation du glyphosate.

centaines de travailleurs agricoles ont introduite contre Monsanto en Californie. Ils souffraient de cancer du sang après qu'ils sont entrés en contact avec le glyphosate au cours de leur travail. Ces documents montrent que, déjà en 1999, Monsanto s'est très préoccupée du potentiel mutagène et de la génotoxicité possible du glyphosate. Monsanto a également pu bénéficier de connivences au sein de l'Agence de protection de l'environnement (EPA), chargée aux Etats-Unis d'évaluer la sûreté du glyphosate. Le professeur d'université James Parry, reconnu aux Etats-Unis comme un des papes de la génotoxicité et auteur de près de 300 publications, avait exprimé ses préoccupations concernant le glyphosate dans un rapport adressé à Monsanto, mais que l'entreprise n'a jamais publié.

La fraude scientifique et le manque d'indépendance des experts européens

Les auditions au Parlement européen sur les évaluations du glyphosate ne font qu'aggraver la crise de confiance existant depuis longtemps dans le système

européen d'évaluation des risques pour la santé et l'environnement. Début 2016, le médiateur européen avait déjà sévèrement condamné le laxisme de la Commission européenne en matière d'autorisation des pesticides.

Pour formuler son avis sur le glyphosate, le CIRC de l'OMS a pris en compte quelque mille études provenant de la littérature scientifique. EFSA et ECHA, au contraire, n'ont pas procédé à leurs propres études, mais ont basé leur avis sur un rapport de l'Institut fédéral allemand d'évaluation des risques le BfR - Bundesinstitut für Risikobewertung – qui a été sollicité selon les procédures prévues. L'évaluation du BfR a conclu que les substances de pesticides ne seraient pas génotoxiques. Pour plusieurs associations allemandes, ce rapport est basé presque exclusivement sur des études réalisées par des entreprises produisant du glyphosate ou sur invitation de celles-ci. La législation européenne sur les pesticides a été conçue entièrement en fonction des besoins des producteurs qui sont soucieux d'introduire leur produit sur le marché.

En octobre dernier, le contrôleur de plagiat Stefan Weber « a présenté à Berlin un avis accablant : Le BfR a repris dans son rapport des passages d'autres études en partie mot-à-mot et en a occulté sciemment l'origine. Il est manifeste que le BfR n'a pas procédé à une évaluation propre des études mentionnées »¹. Il est évident que nous sommes en présence d'une fraude scientifique.

Des ONGs ont sévèrement critiqué les avis d'EFSA et d'ECHA. Elles ont en particulier dénoncé le conflit d'intérêts parmi les experts compétents pour l'évaluation des risques. Déjà il y a quelques années José Bové, parlementaire européen des Verts, a révélé les liens entre plusieurs membres d'EFSA et les associations industrielles. Ainsi Diana Banati, présidente de cette agence, présentait un conflit d'intérêts ouvert, comme elle a été membre en même temps du Conseil d'Administration d'ILSI (International Life Science Institute). ILSI est un institut de lobbying qui a été fondé en 1978 par de grandes entreprises comme Coca-Cola, Heinz, Kraft, General Foods, Procter&Gamble, Danone, Mars, McDonald's, Kellogg's, Monsanto, Dupont et Novartis. Peu après, Diana Banati a donné sa démission comme Présidente d'EFSA pour assumer le poste de directrice d'ILSA-Europe.

L'urgence de créer un système d'évaluation indépendant

Il y a un an, a eu lieu à La Haye le Tribunal International de Monsanto. Le tribunal composé de cinq juges, présidé par la Belge Françoise Tulkens, a entendu les témoignages de 24 victimes de Monsanto et de ses produits, d'experts et d'avocats. En avril 2017, il a fait connaître ses conclusions : Monsanto viole plusieurs droits de l'homme : le droit à un environnement sain, le droit à l'alimentation, le droit à la santé.

Le droit à la recherche scientifique a également été violé. Les activités de Monsanto pourraient aussi constituer un écocide si une telle incrimination était un jour ancrée dans le droit international. Sur base de ces témoignages Marie-Monique Robin a réalisé un documentaire poignant qui a comme titre « Le Round-Up face à ses juges ». Elle a également écrit un livre sur cette question qui porte le même titre².

Le vote de nouvelle autorisation de novembre dernier a été salué par les grands syndicats agricoles. En revanche, Genon Jensen, la directrice générale de Health and Environment Alliance (HEAL), une ONG qui rassemble une soixantaine d'associations de la société civile, de syndicats de soignants ou de mutuelles, a déclaré : « Aujourd'hui, les gouvernements européens ont trahi les citoyens et les générations futures en offrant à nouveau l'autorisation d'endommager notre santé et notre environnement à l'herbicide le plus utilisé au monde, au lieu de fixer une date de sortie une fois pour toutes. Le processus d'expertise européen, en ignorant les inquiétudes solidement établies sur les impacts du glyphosate sur la santé, va faire des dégâts sur l'image de l'Union européenne, alors que la défiance est déjà grande ».

Pour l'éditorialiste du journal Le Monde du 29 novembre dernier, la décision du 27 novembre peut être interprétée comme un quadruple passage en force : à l'égard de certains gouvernements comme celui de la France, à l'égard des élus, vu la résolution adoptée par le Parlement européen, fin octobre dernier, à l'égard des citoyens étant donné leur initiative citoyenne européenne, enfin à l'égard de l'opinion publique européenne, 80% des personnes interrogées dans un sondage réalisé début novembre, s'étant exprimées pour une interdiction du glyphosate³.

Si la Commission que dirige Jean-Claude Juncker veut éviter de nouvelles pertes de confiance auprès des citoyens européens, elle devrait d'urgence tirer les conclusions de toutes ces révélations et introduire un nouveau système d'évaluation de ces risques pour la santé et l'environnement. Qui soit réellement indépendant.

Sources:

1 *Der Spiegel*, 42/2017

2 Marie-Monique Robin, "Le Roundup face à ses juges", *La Découverte*, 2017

3 *Le Monde*, 29 novembre 2017

Jean Feyder, membre de l'ASTM et de SOS Faim

« Les mécanismes coercitifs sont illusoires »

Normes volontaires vs normes contraignantes pour responsabiliser les multinationales? L'affaire Socfin relance le débat au Luxembourg...

Marine Lefèbre

L'habitude est prise depuis 2015 : des organisations de la société civile venues de France, de Belgique et du Luxembourg se rassemblent devant l'hôtel Bellevue, en plein cœur de la ville, au mois de mai. L'assemblée générale de la société SOCFIN est devenue un moment fort, documenté à travers le monde et suivi par RTL TV: quelle aubaine pour la caméra que cette séquence binaire où les activistes allongés sur le trottoir forcent les actionnaires à enjamber leurs corps pour accéder aux salles cossues, garnies de viennoiseries, mettant ainsi en scène le piétinement des droits des communautés locales.

... Avec la multiplication des plaintes et des enquêtes, la publicité donnée aux agissements de la SOCFIN et l'organisation d'une coalition mise sur pied en 2013 à travers l'« Alliance internationale des riverains des plantations SOCFIN/Bolloré », on pourrait croire que l'étau se resserre autour du groupe Bolloré. Pourtant, aucune mesure n'a encore réussi à infléchir les « mauvaises habitudes » de ce groupe agro-industriel multinational spécialisé dans la culture de palmiers à huile et d'hévéa (caoutchouc), contrôlé par l'homme d'affaire belge Hubert Fabri (54,2% des parts) et par le français Vincent Bolloré (39% des parts). Afin de gérer des plantations dans une dizaine de pays africains et asiatiques, le groupe dispose de sociétés financières et opérationnelles au Luxembourg, en

Belgique et en Suisse. L'appétit de SOCFIN semble insatiable qui poursuit l'expansion de ses plantations dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie. Au total, SOCFIN contrôle plus de 400.000 ha de terres (soit plus de 154% du territoire du Luxembourg) et ses plantations sont passées de 129.658 ha à 186.767 ha entre 2009 et 2016, soit une augmentation de plus de 40 %.

Les droits des communautés piétinés

Le contrôle de si vastes superficies s'effectue au détriment des petits paysans, s'accompagnant de violations des droits des communautés locales, et de leurs cohortes de conflits fonciers, déforestation, pollutions, conditions de travail déplorables, etc. Ces impacts ont été largement documentés dans de nombreux rapports d'ONG et de journalistes.

Face à la mobilisation ancrée dans les sociétés civiles des pays riverains, les Etats semblent impuissants. En élaborant des Principes directeurs à l'intention des entreprises multinationales, l'OCDE a pourtant instauré d'importants jalons en vue de mettre fin à l'impunité ; ils constituent même le plus complet des instruments qui existent aujourd'hui concernant la responsabilité des entreprises. Ces Principes directeurs sont des recommandations que les gouvernements adressent aux entreprises multinationales afin de favoriser « une conduite raisonnable » des entreprises dans les domaines des relations professionnelles, des droits de l'homme, de l'environnement,

de la fiscalité, de la publication d'informations, de la lutte contre la corruption, des intérêts des consommateurs, de la science et de la technologie, et de la concurrence... Les 47 gouvernements adhérents – représentant toutes les régions du monde et 85 pourcent de l'investissement direct étranger – se sont engagés à encourager les entreprises opérant sur leur territoire à respecter, partout où elles exercent leurs activités, un ensemble de principes et de normes largement reconnus qui visent à assurer de leur part un comportement responsable. »

Dans chacun des pays adhérent aux principes directeurs de l'OCDE à l'attention des entreprises multinationales, un point de contact (PCN) est chargé de promouvoir ces principes, de les diffuser et de répondre aux saisines pour non-respect de ces principes. Les modalités de fonctionnement de ces PCN sont laissées à l'appréciation des Etats et ne sont pas identiques. S'ils existent depuis 2001, les PCN ont vu leur champ d'application élargi depuis. C'est ainsi que les agissements des filiales de la SOCFIN ont fait l'objet d'une saisine du PCN luxembourgeois en 2010. C'est dans ce cadre que, selon le représentant du PCN luxembourgeois, il s'agit de « proposer les bons offices, sans parti pris », car les outils du PCN s'inscrivent dans le réseau diplomatique mais n'ont pas de portée répressive.

Depuis 7 ans que dure la procédure, plusieurs courriers ont donc été adressés à Hubert Fabri en tant que principal actionnaire de la société



Action lors de l'AG de Socfin

Photo: SOS Faim



Photo: SOS Faim

Selon les informations transmises par le PCN du Luxembourg, il n'y a pas eu plus de 400 affaires traitées dans le cadre des Principes directeurs de l'OCDE et ce pour l'ensemble des pays membres de l'OCDE, mais tout de même quatre affaires traitées pour le seul Luxembourg, ce qui représente la plus forte proportion de plaintes pour un pays.

camerounaise SOCAPALM, et des rencontres ont pu être organisées entre les différentes parties, les paysans riverains des plantations étant défendus par l'association Sherpa, créée en 2001 « en vue de protéger et défendre les populations victimes de crimes économiques. L'association rassemble des juristes et des avocats venus de divers horizons, et travaille en étroite collaboration avec de nombreuses organisations de la société civile à travers le monde. »

Impuissance cruelle des pouvoirs publics !

Pourtant, c'est un aveu d'échec que cette dernière lettre adressée à Hubert Fabri en juin 2017 (en accès libre sur le site du gouvernement ¹) :

« Si, manifestement, SOCFIN a affiché assez récemment - et notoirement lors d'une entrevue organisée par le Point de Contact National belge en date du 29 septembre 2016 - une attitude constructive, caractérisée notamment par une démarche cohérente consistant à développer une véritable politique d'entreprise en matière de responsabilité sociale, les espoirs ainsi suscités de voir une transposition concrète, suivie d'effets tangibles au Cameroun au sein de sa filiale SOCAPALM, ont été quelque peu déçus. (...) Je vous invite à veiller à la transposition de manière

palpable et vérifiable du plan d'action pour SOCAPALM, plan dont vous êtes, au moins indirectement, à l'origine.

Il me semble qu'une telle démarche, en conformité avec les principes directeurs de l'OCDE, est aujourd'hui incontournable, et qu'à défaut de s'engager résolument dans cette voie, les effets sur l'image de l'entreprise et de ses actionnaires constitueront un réel handicap. »

... La balle est ainsi renvoyée dans le camp de la société civile et des médias, maîtres de l'IMAGE de l'entreprise, comme argument ultime !

Et le représentant du PCN d'ajouter: « Je souhaite encore saisir cette occasion pour vous rappeler, en tant qu'Etat de l'établissement de la société SOCFIN, que le Luxembourg poursuit de longue date une politique aussi cohérente qu'ambitieuse en matière de promotion des droits de l'Homme ainsi que de développement et d'aide pour les populations de pays en voie de développement.

Il me paraît essentiel dans ce contexte et dans une perspective de présence durable, que les entreprises établies au Luxembourg, ainsi que leurs filiales ou les sociétés dans lesquelles elles exercent un contrôle, soient en phase avec cette politique nationale. »

...Selon les informations transmises

par le PCN du Luxembourg, il n'y a pas eu plus de 400 affaires traitées dans le cadre des Principes directeurs de l'OCDE et ce pour l'ensemble des pays membres de l'OCDE, mais tout de même quatre affaires traitées pour le seul Luxembourg, ce qui représente la plus forte proportion de plaintes pour un pays. Rien d'extraordinaire eu égard à l'attractivité de la domiciliation luxembourgeoise pour les fonds et sociétés, comme l'a souligné également et à sa façon l'étude de Landmatrix qui place le Grand duché en tête des pays européens complices de l'accaparement des terres, avec plus de 800 000 hectares confisqués par des sociétés et des fonds domiciliés au Luxembourg. Dans cette liste, la SOCFIN apparaît à de nombreuses reprises dans neuf pays différents, essentiellement en Afrique.

... rendez-vous est donc pris pour la prochaine AG de SOCFIN en 2018...

Sources:

¹ <https://www.gouvernement.lu/5125749/pcn>

Marine Lefèvre, responsable du service information de SOS Faim

Les partenaires de l'ASTM aux Philippines se mobilisent contre des tests du Golden Rice

Le Golden Rice est un riz génétiquement modifié riche en beta carotène créé pour faciliter la consommation de vitamine A par des populations des pays en voie de développement. Cependant, des doutes persistent sur son efficacité en termes de productivité et sur les bénéfices pour la santé. Aux Philippines, des organisations paysannes estiment que son utilisation comporte des risques et se mobilisent pour arrêter les tests du Golden Rice sur le terrain.

Rocio Albertos

Depuis 2012, Philrice (Philippine Rice Research Institute) conduit plusieurs essais sur le terrain pour évaluer la performance sur le sol philippin des lignées généalogiques avancées du Golden Rice, malgré l'opposition ferme des paysans à la réalisation de ces tests. En effet, à ce jour il existe beaucoup d'interrogations autour de ce produit, à la fois sur sa productivité mais également sur les supposés effets bénéfiques sur la santé.

Au début de l'année 2017, la corporation étatique Philrice et l'IRRI (International Research Institute) ont soumis deux demandes d'autorisation auprès du DA-BPI (Department of Agriculture Bureau of Plant Industry). Cette agence est chargée de superviser les essais lors des demandes d'utilisation et de commercialisation de plantes génétiquement modifiées. Ainsi, Philrice doit obtenir son autorisation avant de commencer les essais susmentionnés qui, dans ce cas, visent à évaluer le GR2E Golden Rice pour déterminer la qualité des récoltes mais aussi savoir si sa consommation améliore effectivement la quantité de vitamine A dans le corps humain.

Des organisations paysannes comme nos partenaires MASIPAG, KMP ou PNFSP ont organisé plusieurs



Photo: Masipag

actions au cours de l'année pour protester contre ces nouveaux essais du Golden Rice. L'action la plus récente a eu lieu au mois de novembre devant Philrice où environ cent paysans se sont rassemblés pour manifester publiquement leur rejet des essais dans les champs. Suite à cette manifestation MASIPAG a reçu une invitation de la part de Philrice pour entamer un dialogue. Le cadre légal concernant les OGM aux Philippines serait la raison qui motive cette invitation car d'après la loi qui régit l'utilisation des OGM, tout test requiert une consultation publique ainsi qu'une évaluation des impacts socioéconomiques, culturels, environnementaux et des conséquences sur la santé des populations concernées. En pratique,

Philrice a besoin d'une concertation entre acteurs au niveau local pour que les tests soient approuvés par le DA-BPI.

Cependant, comme les membres de MASIPAG l'ont signalé, cette loi, appelée Joint Dept Circular, ne s'applique pas entièrement en réalité. En effet, même si elle existe, les organismes destinés à contrôler l'impact des OGM n'ont pas encore été créés. De plus, le DA-BPI, qui devrait mener une consultation publique au sujet des tests, a essayé de raccourcir la procédure en demandant des commentaires sur une notification publiée sur internet. Sans les efforts et la surveillance de nos partenaires, Philrice aurait probablement déjà eu le feu vert pour l'utilisation de ce riz.

Le Golden Rice et l'opposition qu'il suscite

Le Golden Rice est un riz transgénique contenant du Beta carotène. Il a été créé à la fin des années 90, après plusieurs années d'intenses recherches, par Ingo Potrykus et Peter Beyer. Le Golden Rice qui doit son nom à sa couleur doré était a priori conçu pour des fins humanitaires, concrètement pour faciliter la consommation de vitamine A par des populations des pays en voie de développement.

Malgré le caractère philanthropique du Golden Rice, l'accès de ses créateurs aux droits de propriété intellectuelle s'est révélé difficile. Pour le développer, les chercheurs avaient utilisé 70 brevets appartenant à 32 entreprises et universités. Finalement, Ingo Potrykus, a réussi à signer un accord avec Zeneca (la multinationale Syngenta aujourd'hui) dans lequel l'entreprise s'engageait à donner gratuitement tous les brevets nécessaires pour créer le riz doré en échange de l'autorisation de pouvoir le commercialiser en exclusivité dans les pays industrialisés.

Si l'idée de ses créateurs paraît bienveillante, simple et sans dangers, la réalité est bien plus complexe.

Comme l'affirme Michael B. Krawinkel professeur de l'Université de Giessen ¹, nous ne savons pas si le riz riche en Beta carotène est capable de contribuer à la nutrition humaine dans des zones déficientes en vitamine A. A ce jour, ils n'existent pas de recherches réalisées sur l'apport en vitamine A du riz, seule ou intégrée dans le repas, ni à court, ni à long terme. Nous ne savons pas non plus si la consommation de ce riz est plus efficace que d'autres produits pour prévenir la déficience en vitamine A. Il estime donc que l'affirmation selon laquelle le Golden

Rice pourrait combler la déficience en vitamine A au niveau mondial, comme l'assurent ses créateurs, est prématurée. De plus, il affirme que les scientifiques qui soutiennent le Golden Rice ont intérêt à attirer des grandes entreprises en direction de leurs recherches plutôt que vers la nutrition dans les pays en développement. Pour Michael B. Krawinkel, rien ne peut remplacer un régime varié et il qualifie d'honteux le fait d'affirmer que la non utilisation des OGM pourrait empirer la situation de millions de personnes dans les pays en voie de développement.

De plus, comme le signalent nos partenaires dans leur pétition demandant à la Chambre des Députés de conduire une enquête sur le Golden Rice, la technologie, la méthodologie, les semences et les variétés avancées du Golden Rice appartiennent à Syngenta. Selon les organisations paysannes, le Golden Rice servirait seulement à faciliter le contrôle des grandes entreprises sur l'agriculture à travers la légitimation des brevets sur les semences.

Par ailleurs, selon le site de l'IRRI, trois saisons de tests sur le terrain dans cinq zones différentes ont donné comme résultat une récolte inférieure aux variétés locales. Ainsi, les paysans craignent que la contamination du riz local avec des traits du Golden Rice entraîne une diminution de la production déjà très volatile dans le pays.

Enfin, comme le signale Renmin Vizconde, chargée du plaidoyer de PNFSP, partenaire de l'ASTM, la malnutrition et comme conséquence la cécité existent parce que les droits élémentaires des paysans à la terre et à des moyens de subsistance sont violés. L'absence d'action gouvernementale et de services sociaux en sont les principales causes. Ce n'est pas parce que les populations consomment une variété de riz qui n'a pas de vitamine A. Golden Rice n'est qu'un produit créé par un géant agroindustriel pour atteindre des super profits. La société Philippine, principalement composée d'agriculteurs souffre d'une distribution inégale de la terre. Une



Renmin Vizconde, chargée du plaidoyer de PNFSP, organisation partenaire de l'ASTM

Photo: Masipag

Golden Rice n'est qu'un produit créé par un géant agroindustriel pour atteindre des super profits. La société Philippine, principalement composée d'agriculteurs souffre d'une distribution inégale de la terre. Une correcte distribution des droits fonciers est la meilleure solution pour sécuriser l'alimentation et donc les besoins nutritionnels de la population.

correcte distribution des droits fonciers est la meilleure solution pour sécuriser l'alimentation et donc les besoins nutritionnels de la population.

Les dangers que représentent les OGM et les entreprises multinationales

Comme le signale Susan K. Sell, professeur de Sciences Politiques à l'Université George Washington², l'enjeu de l'accès aux semences concerne l'équilibre entre les droits des individus et les obligations des autorités publiques, entre la propriété privée et le domaine public, et entre les objectifs commerciaux et les garanties humaines.

Dans cet article elle attire l'attention sur le fait que traditionnellement les paysans étaient en charge de la sauvegarde des semences. Ils échangeaient des semences entre eux ou les vendaient entre eux, et de cette façon ils ont contribué à la biodiversité de la planète. Au contraire, actuellement, la concentration dans le secteur de l'agro-biotechnologie aboutit à ce que 10 compagnies détiennent 57% des brevets déposés sur les semences au niveau mondial : Monsanto, DuPont, Syngenta, et BASF, entre autres. De plus, ces entreprises ont déposé des demandes pour obtenir des brevets sur les

séquences génétiques qui résistent au changement climatique. Ces séquences se trouvent dans la plupart des plantes transformées génétiquement. Par conséquent, Monsanto, Syngenta et BASF pourraient contrôler deux tiers des gènes des plantes qui fleuriront dans le futur.

Susan K. Sell prévient que la concentration combinée avec les droits de propriété intellectuelle risquent d'aboutir au contrôle de la chaîne alimentaire par les grandes entreprises, et les paysans se retrouveront emprisonnés dans la toile d'araignée des brevets et des royalties.

L'ASTM et ses partenaires soutiennent des projets d'agriculture durable

Etant conscients des risques qu'entraîne l'utilisation des OGM, surtout dans les pays en voie de développement, où les paysans sont dans une position inégale par rapport aux grandes entreprises qui détiennent les droits de propriété intellectuelle, l'ASTM et ses partenaires soutiennent des projets dans lesquels les OGM ne sont pas utilisés et encouragent l'utilisation de semences locales dans le cadre de l'agriculture durable.

Certains projets aux Philippines, comme par exemple celui de notre

partenaire MASIPAG visent également à renforcer les capacités des paysans pour organiser leurs campagnes contre les OGM et à lutter en faveur d'une agriculture durable basée sur des variétés indigènes de riz et de légumes.

Sources:

1 Michael B. Krawinkel, « Ce qu'on sait et ce que l'on ne sait pas sur le riz doré »

2 Susan K. Sell, « Entreprises, semences et gouvernance en matière de propriété intellectuelle »

Rocio Albertos, membre de l'ASTM

COP 23: Von Fidschi und fossilen Konzernen

Dietmar Mirkes

Der folgende Artikel zeigt zunächst die wesentlichen Ergebnisse der COP23 im November 2017 in Bonn, die unter der Präsidentschaft von Fidschi stand, und dann Erkenntnisse und Eindrücke des Verfassers aus einigen Side-Events. Neben den Verhandlungen der Vertragsstaaten ist eine COP immer eine Mammutveranstaltung, auf der Staaten, Firmen und Industrieverbände, Wissenschaftler und zivilgesellschaftliche Organisationen auf Side-Events ihre Erkenntnisse, Forderungen und Lösungsansätze zur Klimapolitik öffentlich machen und zur Diskussion stellen. Und sie ist ein Treffpunkt von Menschen aus der ganzen Welt, die sonst nur digital miteinander kommunizieren können.

In den Side-Events tauchten diesmal zwei Themen besonders häufig auf: die Folgen des Klimawandels für den globalen Süden, insbesondere unter dem Eindruck der vergangenen Hurrikansaison, und die Rolle und Verantwortung der fossilen Konzerne. Diese Ausgabe des Brennpunkts ist dem zweiten Thema gewidmet. Die Folgen des Klimawandels und das Politikfeld „Loss and Damage“ werden im nächsten Brennpunkt behandelt. Doch zunächst ein kurzer Überblick über die Ergebnisse der Verhandlungen der Vertragsstaaten.

Fidschi schlägt Jamaika

Etwas ist besser als nichts – so könnte man die Ergebnisse der COP23

in Bonn resümieren, die unter der Präsidentschaft von Fidschi stattfand. Es war von vornherein kein spektakulärer, sondern ein „technischer“ Klimagipfel, denn es ging um die Umsetzung des Paris Agreements in ein verbindliches Regelwerk, das transparent und bindend für alle Staaten ist.

Einige Resultate:

- Der Tanaloa-Dialog: Es wurde ein globaler Beratungsprozess gestartet, der auch nichtstaatliche Akteure einschließt, mit dem Ziel, die zu geringen Reduktionsziele der Staaten, die sie vor der Pariser COP 2015 angekündigt hatten, so nachzubessern, dass das Ziel einer Erwärmung „deutlich unter 2° bzw. 1,5°C“ erreicht werden kann (die bisher genannten Ziele führen in der Summe zu einer Erwärmung von mehr als 3°, die meisten

Entwicklungsländer fordern das Ziel von 1,5° C).

- Während im Paris Agreement indigene Völker und lokale Gemeinschaften vor allem in der Präambel vorkamen, wurde eine „Local Communities and Indigenous Peoples Platform“ eingerichtet, die das Gewicht und den Erfahrungsaustausch der Indigenen stärkt; von den Indigenen wurde dies als klarer Erfolg gewertet.
- Die Fortführung des Adaptationsfonds zur Stärkung der Resilienz von Entwicklungsländern wurde beschlossen und finanziell unterfüttert.
- Daneben gab es noch diverse andere „Partnerships“, zum Beispiel um die Rolle der Ozeane stärker in der Klimadebatte zu berücksichtigen. Ein Versicherungsmechanismus („InsuResilience“) gegen



Blick auf den Plenarsaal

Bild: Dietmar Mirkes

Katastrophen wurde mit Beiträgen auch der Industrieländer initiiert (Deutschland stellte 110 Mio. , Großbritannien 30 Mio. £ zur Verfügung). Ein „Gender Action Plan“ soll die Beteiligung von Frauen in der Klimapolitik stärken.

- Für das Thema „Loss and Damage“ wurde ein „Expert Dialogue“ etabliert und der „Warschau-Mechanismus“, der bisher Fragen der „Verluste und Schäden“ behandelte, ins Budget des UNFCCC aufgenommen und damit gestärkt.

Die Rolle einiger politischer Akteure

- US-Präsident Trump: Sehr stark war die Präsenz von Staaten und Städten aus der USA, die in klarer Opposition zu Trump weiter an den Zielen des Paris Agreements arbeiten. Nach dem Beitritt Syriens zum Paris Agreement bleibt die USA als einziges Land außen vor. Mit ihrer dilettierenden Klima- und Außenpolitik ist die Trump-Regierung isolierter denn je.
- Deutsche Bundeskanzlerin Merkel: Gebunden durch die Verhandlungen zur Jamaika-Koalition (die ja letztlich scheiterten) und dem Druck der lobalen Anti-Kohle-Kampagne wirkte ihr Auftritt wie eine Vorweg-Entschuldigung für das Nichterreichen des deutschen Klimaziels.
- Frankreichs Präsident Macron: Er versuchte, in das Vakuum als neuer Leader der Industrieländer vorzustößen. Dabei sieht er offensichtlich die Chance, die französische Nukleartechnologie als „saubere Energie“ weltweit als Teil der Lösung des Klimaproblems zu verkaufen.
- Chinas Bedeutung in der Klimapolitik steigt immer weiter – nicht nur wegen seines

quantitativen Gewichts, sondern auch wegen seiner qualitativen Fortschritte insbesondere bei den erneuerbaren Energien (ähnlich wie Indien).

- Die EU lieferte ein uneinheitliches Bild ab: die Niederlande preschten mit dem Vorschlag vor, das EU-Ziel von 40% auf 55% zu erhöhen. Deutschlands Energiewende steckt in der Braunkohle fest. Polen als Gastgeber der nächsten COP (in Kattowice) zeigte sich weniger borniert als üblich. Vom Status des Klimaführers zu Paris ist nicht viel übriggeblieben; klar wurde, dass die EU ihre Ziele und die entsprechenden Maßnahmen erhöhen muss.
- Alliance of Small Island States (AOSIS): Obwohl Fidschi die Präsidentschaft der COP23 hatte, gelang der Gruppe der kleinen Inselstaaten trotz der jüngsten verheerenden Stürme kein Durchbruch beim Thema „Loss and Damage“.
- Generell wurde die Rolle und Einbindung nichtstaatlicher Akteure gestärkt.

Einschätzung der Ergebnisse der Vertragsstaaten:

Das Schiff segelt weiter, aber viel zu langsam. Die katastrophalen Hurrikans des vergangenen Sommers bestimmten zwar die Atmosphäre und Politikerreden, aber es hätte insbesondere im Bereich „Loss and Damage“ viel mehr geschehen müssen; dazu bietet aber der „Expert Dialogue“ Anpackmöglichkeiten.

In den Bereichen „Reduktion“ und „Loss and Damage“ in Verbindung mit Menschenrechten und klimabedingter Migration sollte und kann sich Luxemburg in der Gruppe der „Gutwilligen“ auf europäischer Bühne stärker einbringen.

Die Verantwortung der fossilen Konzerne für Klimaschäden und die Option, sie juristisch zu Schadensersatz zu zwingen, hat als neues Thema in vielen Side-Events die globale Bühne betreten.

Polluting Paris

Schon vor Beginn des Gipfels erzielte Corporate Accountability, eine



Südsee-Folklore mit Sänger und Tänzerinnen am Stand von Fidschi

Bild: Dietmar Mirkes



Bild: Dietmar Mirkes

Nichtregierungsorganisation mit Sitz in Boston / USA, mit ihrer Veröffentlichung „Polluting Paris: How Big Polluters are undermining global climate policy“ über den Einfluß der großen fossilen Konzerne auf die internationale Klimapolitik große Aufmerksamkeit in den Medien und beim Fachpublikum. Sie kritisiert vor allen Dingen, dass bestimmte Industrieverbände mit dem Statut des „Observers“ direkt an den Verhandlungen teilnehmen. Der generelle Vorwurf ist, dass sie nicht nur die Hauptverantwortlichen für den Klimawandel sind – die 25 größten Produzenten fossiler Treibstoffe verursachen zusammen die Hälfte aller Emissionen –, sondern gleichzeitig die Klimapolitik gezielt obstruieren und in die Länge ziehen; so zählen Exxon Mobil, BP und Chevron zu den 10 Konzernen mit der größten Bremswirkung auf die Klimapolitik.

Um hier nur ein Beispiel zu nennen: Die International Emissions Trading Association (IETA) hat zum Ziel, „die glaubwürdige Stimme der Geschäftswelt für marktbasiertere Klimalösungen zu sein“. BP und Rio Tinto zählten 1999

zu den Geburtshelfern der Association und sind weiterhin Mitglied, ebenso wie Chevron, BHP Billiton, Dow Chemical, Duke Energy, Repsol, Veolia, Statoil und Total. Die IETA hatte maßgeblichen Anteil an der Ausformulierung von Artikel 6 des Paris Agreements, der es jedem Land ermöglicht, frei zu entscheiden, ob es seine Einsparungen von Treibhausgasen auf sein eigenes Ziel anrechnet oder als Emissionsrechte verkauft. Dies geschieht typischerweise über Personen mit zwei Hüten, wie zum Beispiel Andre Marcu, der gleichzeitig Verhandler für Panama und Vorstandsmitglied der IETA ist. Weitere Infos dazu auf: corporateaccountability.org.

Die Verantwortung fossiler Konzerne für Klimaschäden

Zu diesem Thema gab es mehrere Veranstaltungen. Hier nur zwei Beispiele:

„Attributing climate impacts to major fossil companies“

Auf dieser Veranstaltung der „Union of

Concerned Scientists“, moderiert von Jennifer Morgan, der Geschäftsführerin von Greenpeace International, erläuterte Peter Frumhoff von der Union of Concerned Scientists am Beispiel der letzten Sturmflut zu New York einen Ansatz, wie man Schäden dem Klimawandel zuordnen und quantifizieren kann. Eine Karte zeigte das Ausmaß der Überschwemmungen vor allem in den Hafenzonen, die insgesamt 12 Mrd. US\$ Schäden anrichteten. Eine zweite Karte zeigte die Flächen, die „nur“ überflutet worden wären, wenn der Meeresspiegel nicht angestiegen wäre. Die Differenz der Schäden beträgt 2 Mrd. US\$. Dieser Betrag ist dem Klimawandel anzulasten. Ähnlich argumentiert die Website „WhoPaysForHarvey.com“ in Bezug auf Schäden durch zunehmenden Starkregen. Sie knüpft daran an, dass deren Wahrscheinlichkeit infolge des Klimawandels um das Sechsfache gestiegen ist. Hurrikan „Harvey“ hat Schäden von über 100 Mrd. US\$ verursacht. Warum sollen nur die Steuerzahler dafür aufkommen und nicht die Hauptverursacher des Klimawandels?

Wie aber nun nachweisen, dass die CO2-Emissionen einer bestimmten Firma zu einem bestimmten Schadensereignis führen? Dieses Problem löst ein Autorenteam um B. Ekwurzel mit einem anderen Ansatz: Sie haben den Anteil einzelner Firmen an den gesamten Treibhausgas-Emissionen errechnet – und damit auch ihren Anteil am Gesamtproblem. Schadenerstattungen kann man nun in der Höhe dieses Prozentsatzes von fossilen Firmen einklagen; dies ist mittlerweile kein juristisches Wunschenken mehr, sondern Bestandteil realer aktueller Fälle vor Gericht (s.u.).

Die Untersuchung von B. Ekwurzel et.al. zeigt, dass von 1880 bis 2010 - nach der staatlichen Saudi-Aramco -

Chevron der historisch größte Emittent von Treibhausgasen ist, dicht gefolgt von ExxonMobil und BP.

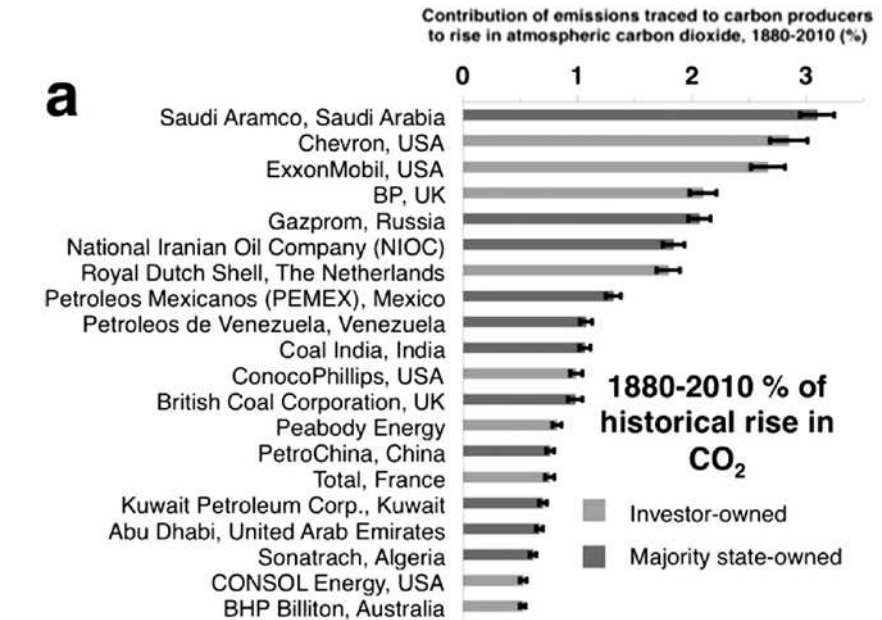
Sophie Marjanac, eine auf Klimaklagen spezialisierte Juristin der britischen Organisation ClientEarth, gab einen Überblick über die derzeitige Welle von Klagen zur Verantwortung fossiler Konzerne für Klimaschäden. Die erste Klagewelle lief ins Leere, weil der spezifische Schuldnachweis noch fehlte. Doch jetzt ist weltweit eine zweite Welle am Rollen, zum Beispiel haben zwei Städte an der Bucht von San Francisco in Kalifornien fossile Konzerne darauf verklagt, Anteile an ihren Kosten zur Anpassung an den steigenden Meeresspiegel zu tragen.

„Rights and Responsibility: Climate litigation in a Post-Paris World“

Auch in diesem von Lily Fuhr von der Heinrich Böll-Stiftung moderierten Side-Event ging es um den aktuellen weltweiten Stand der Dinge in Klimaklagen:

Carroll Muffet, der Präsident des Center for International Environmental Law mit Sitz in Genf, berichtete aus seiner Studie „Smoke and Fumes“ vom November 2017, dass große fossile Konzerne seit Ende der 1960er (!) Jahre wussten, dass die Förderung von Öl, Gas und Kohle negative Folgen für das Klima hat. Seit den 1980er Jahren berücksichtigten sie Risiken durch den Klimawandel in ihren eigenen langfristigen Projektplanungen, während sie gleichzeitig die Klimaskeptiker unterstützten. Daher seien sie auch für ihre Entscheidungen in Verantwortung zu ziehen.

Zum Beispiel Exxon: Veröffentlichungen der Klimawissenschaftler von Exxon in der wissenschaftlichen Fachliteratur zeigen, dass Treibhausgase zum Klimawandel führen. Exxon wusste



Climatic Change, 2016

spätestens seit den 80er Jahren durch seine eigenen Wissenschaftler, dass die Förderung fossiler Treibstoffe klimaschädlich ist. In seinen offiziellen Verlautbarungen jedoch behauptete Exxon (bis vor etwa zwei Jahren) das krasse Gegenteil; seine Kommunikationsstrategie bestand darin, Zweifel am Klimawandel zu säen. Die Angst vor fallenden Aktienwerten und vor der Einengung oder dem Verlust zukünftiger Geschäftsfelder mag als Motiv hinter diesen Lügen stehen.

Yeb Sano, der Geschäftsführer von Greenpeace South East Asia, berichtete, dass seine Organisation eine Petition an die Kommission für Menschenrechte der Philippinen gerichtet habe, in der sie einen Zusammenhang der Klimaschäden mit der Verletzung von Menschenrechten herstelle; die Kommission hat diese nun angenommen und bearbeitet sie ab Dezember 2017.

Den derzeit in Europa wohl bekanntesten Fall stellte Christoph Bals, der Politische

Geschäftsführer von Germanwatch, vor. Es handelt sich um die Klage des peruanischen Andenbauern und Bergführers Saúl Luciano Lliuya gegen den Energiekonzern RWE. Seinem Haus sowie einem großen Teil der Andenstadt Huaraz droht durch die klimawandelbedingte Gletscherschmelze oberhalb des Orts eine verheerende Flutkatastrophe, von der bis zu 50.000 Menschen betroffen wären. RWE ist als Europas größter CO2-Emittent für etwa ein halbes Prozent aller weltweit seit Beginn der Industrialisierung durch menschliches Handeln freigesetzten Treibhausgasemissionen verantwortlich. Er soll nach Ansicht des Klägers daher rund 0,5% der notwendigen Schutzmaßnahmen bezahlen.

Am 30.11.2017 entschied sich das Oberlandesgerichts Hamm in Nordrhein-Westfalen für den Eintritt in die Beweisaufnahme. Damit hat erstmals ein Gericht in Europa bejaht, dass prinzipiell ein privates



Bild: Dietmar Mirkes

Pressekonferenz der Heinrich Böll-Stiftung

Unternehmen für seinen Anteil an der Verursachung klimabedingter Schäden verantwortlich ist – ein Präzedenzfall. Weitere Infos dazu auf germanwatch.org/de/der-fall-huaraz.

Fazit

Vor dem Hintergrund, dass die internationale Staatengemeinschaft viel zu langsam agiert, um den Temperaturanstieg unter $+2^{\circ}\text{C}$ zu halten (geschweige denn unter $+1,5^{\circ}\text{C}$), geraten nun die Hauptverursacher der Emissionen immer stärker direkt ins Visier von Städten, NGOs und Einzelpersonen. Diese Bewegung nahm ihren Ausgangspunkt in den eh klagefreudigen USA, wo zudem von der Regierung Trump klimapolitisch nichts Gutes mehr zu erwarten ist, und dehnt sich jetzt über viele Länder aus. Sie stößt in das Verantwortungsvakuum, das die Regierungen durch ihre unzureichende Klimapolitik entstehen lassen.

Die Erkenntnis, dass viele große fossile

Konzerne gegen eigenes besseres Wissen die internationale Klimapolitik aus schierem Eigennutz jahrzehntlang ausgebremst und verwässert haben, gibt ihnen eine neue zusätzliche Mitschuld am menschlichen Leid, das der Klimawandel verursacht. Ihre Glaubwürdigkeit ist endgültig dahin, und damit auch der Glaube, dass man von der "unsichtbaren Hand des Marktes" eine Lösung des Klimaproblems zu erwarten hat.

Dietmar Mirkes, Mitglied der ASTM

Philippines : Board member of NE-CBHP, one of ASTM's partner organizations, assassinated

Julie Smit

ASTM was deeply shocked, saddened and angered to learn that Father Marcelito Paez, treasurer of our partner organization Nueva Ecija Community Based Health Program, has been brutally murdered. He was shot on 4 December in his car by assassins on motorbike and died shortly afterwards in hospital. He was 72.

Various members of ASTM met him during visits to the Philippines, the last time being last August when one of our Board members appreciated being able to discuss the current situation in the Philippines with him over dinner.

Marcelito "Tito" Paez was born in San Jose City, Nueva Ecija, and served as a parish priest in the Province until his retirement in 2015. Since the time of martial law under dictator Ferdinand Marcos he had always been firmly committed to serving the poor and to the defence of human rights, particularly the rights of small and landless farmers, and continued this work after his retirement.

He had been at the forefront of campaigns against militarization in Nueva Ecija and Central Luzon, and led church service for communities and victims of human rights violations. In the 1980s he was active in the campaigns for the removal of the US military bases from the Philippines and against the planned Bataan Nuclear Power Plant.

As a result of his political engagement and pro-poor activities he had frequently been threatened and harassed by the military under the past administrations, especially under that of President Gloria Arroyo.

Father Paez was a long-time member of the Board of Trustees of ASTM's partner organization, Nueva Ecija Community Based Health Program, which helps local rural communities in the Province to develop autonomous health-care systems to compensate for the lack of public health provision. He was elected Board Treasurer in 2012.

He was also the local coordinator of the Rural Missionaries of the Philippines, a body that brings together religious men and women that are engaged to defend the rights of the poorest in the rural suburbs of the Philippines.

Just hours before his death, Paez had facilitated the release from the Provincial jail of a peasant organizer belonging to a local peasant movement that is protesting against the activities of mining companies and the spread of large-scale plantations in the area. There is no doubt in the minds of those working with him that his murder is directly linked to his securing the release of the prisoner.

Father Paez is the first Catholic priest to become a victim of the political killings under President Duterte that have increased dramatically over the past months since the President ordered a crackdown on organizations opposed to the high level of human rights abuses



Father Marcelito Paez

under his administration. According to the Philippine human rights organization Karapatan, 104 critics and human rights defenders have been killed since Duterte since he came to power in 2016.

ASTM strongly condemns the assassination of Father Paez and extends its deepest sympathy to his family and to the Board and staff of NE-CBHP at this great loss.

Julie Smit, member of ASTM

20 Jahre Sozialfinanz in Luxemburg

Wie die ASTM zum Geburtshelfer von etika wurde.

Ekkehart Schmidt

Die Gespräche und Recherchen zum Kontext der Gründung von etika und des Alternativen Sparkontos Anfang 1997 führten zu manchen Überraschungen. Es waren die Ideale und Wünsche zweier Gruppierungen engagierter junger Luxemburger mit damals noch isoliert parallel laufenden Interessen, die nach einigen Jahren zufällig zusammen fanden, um den einzigen luxemburgischen Verein der Sozialfinanz zu gründen. Heute fühlt man sich als Teil einer gemeinsamen globalen Bewegung im Engagement gegen bzw. zum Ausgleich der Folgen einer ungezügelter Globalisierung.

Einen Festabend zur Feier der Zusammenarbeit von etika und der Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg (BCEE) eröffnete Gastgeberin Françoise Thoma am 29. November mit den Worten "20 ans – c'est un très bel âge". Nicht nur die Generaldirektorin der Spuerkeess, mit der etika die Kooperation zur Schaffung des alternativen Sparkontos begonnen hatte, fand im BCEE-Gebäude "19, Liberté" (ehemals ARBED) lobende Worte. Auch Hauptredner Bernard Bayot vom belgischen Verein Financité sprach in seiner Rede über 30 Jahre Sozialfinanz in Belgien viele Berührungspunkte und gemeinsame Projekte an.

Tatsächlich orientierte sich die Gruppe junger Leute der Vereine ASTM, Caritas und Stiftung Ökofonds, die darüber

nachdachte, wie man hierzulande eine Institution der Sozialfinanz aufbauen könnte, damals stark an Belgien. Der frühere etika-Präsident Mike Mathias, der in seiner Ansprache zurückblickte, offenbarte dabei, welche langen Atem die "Gründerväter und -mütter" haben mussten. Es ging darum, von einer rein auf finanzielle Rendite ausgerichteten Sichtweise zu einem Verständnis von Geld als öffentlichem Gut zu kommen, mit dem verantwortungsvoll umzugehen ist.

Begonnen hatte es am 18. November 1991 mit dem Besuch einer Veranstaltung der ABBL zum Thema „Ethics in Banking and Finance“ auf Kirchberg. Die Gruppe, zu der neben Mike Mathias auch der erste ASTM-Angestellte Richard Graf und Freiwillige wie Laure Belin, Marc Elvinger und Jos Thill gehörten, erhielt dann 1992 EU-Fördergelder, um über die Schaffung einer ethischen Bank

zu reflektieren, und besuchte belgische Sozialfinanz-Organisationen wie Triodos und Crédal.

Zeitgleich waren Änder Schanck und andere Akteure der Vermarktungs-Initiative luxemburgischer Biobauern, BIOG, stark in der Frage engagiert, wie man die Vermarktung hiesiger Bio-Produkte verbessern kann. Der Mitbegründer der NATURATA-Kette war schon 1990 dabei, als eine Leihgemeinschaft in Kooperation mit der GLS-Bank in Deutschland gebildet wurde. Über dieses spezielle Modell konnte der erste Warenbestand des NATURATA-Geschäfts im Rollingergrund, dem ersten luxemburgischen Bio-Supermarkt, finanziert werden. 1992 wurde der Großhandel BIOGROS gegründet, um die Wertschöpfungskette vom Hof über die Händler bis zum Verbraucher besser zu organisieren. Die Vermarktung der BIOG-Produkte entwickelte sich stetig



Mike Mathias, früherer etika-Präsident

weiter, sodass die Räumlichkeiten bald zu klein wurden. Man brauchte Eigenkapital und Kredite, um die Strukturen weiterzuentwickeln. „So haben wir uns unter anderem an die Triodos-Bank in Holland gewandt, die damals eine Filiale in Belgien hatte“, erzählt Schanck. „Von deren Direktor Frans de Clerck hörten wir dann, dass auch andere Akteure aus Luxemburg schon mit ihnen in Kontakt getreten waren!“

Beide Gruppen wussten nichts vom gemeinsamen Anliegen, kamen dann aber schnell zusammen. „Die ASTM-Leute suchten nach Möglichkeiten, Projekte der Nord-Süd-Zusammenarbeit zu finanzieren, und hatten hierzulande ein ähnliches Problem wie wir von der Bio-Landwirtschaft“, erinnert sich Änder Schanck. Am 26./27. Januar 1995 veranstaltete die nun erweiterte Gruppe ein Seminar zum Thema „Epargne et Crédit Alternatifs“ und publizierte die Ergebnisse im Mai in einer 120-seitigen Publikation. Zu den 50 Teilnehmern gehörten neben den genannten Personen auch Armand Drews vom OGB-L, der ASTM-Freiwillige Robert Garcia, das heutige etika-Verwaltungsratsmitglied André Reuter von Polygone, Jean-Jacques Rommes von der ABBL, Paul Ruppert und Viviane Schmit vom Ökofonds, Gérard Tanson von der BCEE und Raymond Wagener von der ASTM.

„Zunächst gab es Überlegungen, ob die Triodos-Bank in Luxemburg eine Filiale aufbauen könnte. Als sie dann aber entschied, eine nächste Filiale in Großbritannien zu eröffnen, war Luxemburg für sie nicht mehr prioritär“, erinnert sich Änder Schanck. In diese Lücke sei dann 1996 der damalige Direktor der Spuerkeess, Raymond Kirsch, gesprungen, mit dem man vorher schon in Kontakt gewesen war.

Das Gründerteam hatte schon 1994 eine Umfrage durch TNS Ilres erstellen lassen, die ergab, dass ein Potenzial von 1000 – 1500 Luxemburgern bestünde, die



1997, Laure Belin, etikas erste Angestellte, empfängt den Großherzog in der Oekofoire

ihre Bank wechseln würden, selbst wenn sie weniger Zinsen erhielten. Aber dann war die Luft raus. Die Gruppe wollte ihre Idee von einem „ethisch vertretbaren Sparkonto“ schon aufgeben. Doch dann kam im September 1996 überraschend der Anruf aus der Chefetage der Spuerkeess, der alles in Gang setzte: „Wir hatten die Hoffnung auf die Unterstützung einer luxemburgischen Bank schon fast aufgegeben. Doch dann bekundete Raymond Kirsch Interesse, mit uns gemeinsam an einem alternativen Sparmechanismus zu arbeiten“, erinnert er sich. Und plötzlich musste es ganz schnell gehen: „Wir hatten nur drei Monate Zeit, um einen Verein zu gründen, Statuten aufzusetzen und das Projekt im Detail zu planen, damit eine nach unseren Vorstellungen optimale Form für ein Sparkonto eingerichtet werden konnte.“

Die Idee war und ist: Sparer bekommen auf ihre Anlagen weniger Zinsen als herkömmlich, aus der Zinsdifferenz und dem Anlagevermögen werden dann günstige Kredite an Unternehmen, Vereine und Einzelpersonen vergeben, deren Aktivitäten sozialen und

ökologischen Mehrwert nachweisen können. Am 1. Januar 1997 startete dann das Projekt „Alterfinanz“. Die fünf Gründungsvereine – ASTM, Cercle de coopération des ONG de développement, Demeter-Bond, Fondation Caritas und Stiftung Ökofonds – hatten von Anfang an ein klares Ziel: „Wir wollten nach einem Jahr 500 Kontoinhaber zählen, nach fünf Jahren 1 000“. Doch der erhoffte Erfolg ließ lange auf sich warten: „Erst nach der Finanzkrise im Jahr 2008 konnten wir unser Ziel erreichen“, räumt Mike Mathias ein. Besser sah es beim bis dahin bereits eingesammelten Anlagevermögen aus: „Wir wollten seinerzeit im ersten Jahr 100 Millionen Luxemburger Franken erreichen, tatsächlich waren es dann bereits 180 Millionen Franken.“

Änder Schanck als eines der ersten Mitglieder des Verwaltungsrats schildert, dass erst einmal sehr viel aufzubauen war: „Die erste Aufgabe war, ein Mitarbeiterteam zu finden – anfangs gab es schon einen häufigeren Wechsel in der Koordination. Dann erarbeitete man sich eine Richtschnur für Fragen wie: Wer bekommt

zinsvergünstigte Kredite? Geben wir nur Kredite an Gemeinschaftsprojekte oder auch an private Personen oder Einzelunternehmen? Oder gründen wir zusätzlich einen alternativen Investmentfonds? Das war eine Idee, die damals vor allem Robert Urbé von der Caritas verfolgte. Schließlich fragten wir uns bald, ob „Alterfinanz“ der richtige Name ist. Das waren damals sehr wichtige Erfahrungen für mich. Nicht zuletzt konnte der damals größte in Luxemburg errichtete Windpark in Heinerscheid, an dem mein Bruder Jos und ich mit drei weiteren Freunden beteiligt waren, zum Teil über etika und die BCEE finanziert werden.“

Bei der Debatte während des Festabends im vergangenen November äußerte einer der 60 Teilnehmer deutliche Enttäuschung darüber, dass man nicht mehr Sparer hat überzeugen können: Es gäbe doch „rien de plus simple pour changer le monde!“ Nämlich durch einen Bankwechsel. Françoise Thoma setzte dem entgegen, man könne das aber auch so sehen, dass das Glas halb voll und nicht halb leer sei. Und ein anderer Teilnehmer unterstrich dies abschließend: "Selbst wenn ihr noch relativ klein seid, so seid ihr doch auf dem richtigen Weg. Es sei besser, Teil der Lösung zu sein, als Teil des Problems."

Änder Schanck schied nach knapp acht Jahren aus dem etika-Verwaltungsrat aus, als es darum ging, das OIKOPOLIS-Zentrum in Munsbach aufzubauen. Mike Mathias beendete seine Zeit als zweiter etika-Präsident nach Jos Thill 2008, um sich anderen Fragen zu widmen. Seitdem führt Magali Paulus den Verein, die zunächst bei der Caritas, dann bei Greenpeace und heute bei Frères des Hommes angestellt ist. Die ASTM wird im Verwaltungsrat heute durch Pierre Schmit vertreten, Polygone bis Ende 2017 durch André Reuter und der Demeter-Bond bis Ende 2017 durch Roland Majerus.

Was den Bereich der Nord-Süd-Zusammenarbeit betrifft, so wurden über das Alternative Sparkonto zwar insgesamt zehn Kredite an sieben NGOs erteilt, doch hat dieser Bereich seit langem nicht mehr die Bedeutung, die ihm ursprünglich zugedacht worden war. Lediglich zehn von gut 200 Krediten wurden an Akteure der Nord-Süd-Zusammenarbeit vergeben: zwei Dispositionskredite für den Kassenbedarf, vier Investitionskredite und vier Überbrückungskredite in Höhe von insgesamt gut 1 Million Euro. Insbesondere durch die Vergabe staatlicher Subsidien für die Nord-Süd-Kooperation gab es kaum noch Bedarf an Krediten. Bei den von etika und der BCEE vergebenen Krediten dominieren heute Projekte der Bio-Landwirtschaft, der Erneuerbaren Energien und soziale Projekte in Luxemburg.

Die ASTM hatte aber noch einen weiteren wichtigen Einfluss auf die heutige Arbeit von etika, wie Richard Graf kürzlich in seiner Rede zu 35 Jahren CITIM erwähnte: Die Fachbibliothek wurde und wird auch von etika-Mitarbeitern genutzt. Damals sei man über die Fachliteratur zum Thema Verschuldung dazu gekommen, sich intensiver mit dieser Frage zu beschäftigen. So kam es zu ersten Veranstaltungen, bei denen die negativen Mechanismen der Nord-Süd-Beziehungen thematisiert wurden. Heute ist die Sensibilisierungsarbeit zu solchen Fragen ein fester Bestandteil der Vereinsarbeit.

Ekkehart Schmidt, etika

Notre partenaire CEDIB (Centre de Documentation et d'Information Bolivie) à nouveau harcelé

Après une expulsion forcée de ses locaux de l'Université Saint Simon à Cochabamba pour faire place à un Institut Chinois en mars 2017, l'organisation non gouvernementale CEDIB fait face aujourd'hui à un harcèlement administratif abusif - le gel préventif de ses comptes bancaires - une mesure qui affecte principalement les droits des travailleurs du CEDIB. La plupart des fonds immobilisés (environ 83%) correspondent aux salaires et aux avantages sociaux de l'équipe de travail, la plupart d'entre eux étant des femmes chefs de ménage.

En tant qu'organisation sociale de référence en matière de droits humains, le CEDIB dénonce régulièrement la politique agressive du gouvernement pour l'exploitation des ressources naturelles. Le CEDIB estime que les attaques s'inscrivent dans un contexte de harcèlement croissant des défenseurs des droits humains et de la Nature en Bolivie. Cela va d'actions violentes dans les territoires des populations indigènes jusqu'à la division et à la prise en main d'organisations qui résistent aux projets extractivistes ainsi qu'à l'adoption d'une loi qui restreint la liberté d'association pour les organisations qui ne s'alignent pas sur les politiques gouvernementales.



"Notre crime est de produire des connaissances..."

Elections au Honduras: l'ASTM recommande d'agir pour le respect des droits politiques de la population

Face à la situation inquiétante au Honduras suite aux élections du 26 novembre 2017, l'ASTM a demandé au Luxembourg dans un courrier adressé au Ministre des Affaires Etrangères et Européennes Jean Asselborn de rappeler à l'État de Honduras ses obligations concernant la tenue d'élections démocratiques ainsi que son devoir de respecter les droits civils et politiques de la population hondurienne.

Le processus électoral au Honduras a été marqué, entre autres irrégularités, par une communication hésitante, notamment en ce qui concerne la transmission des résultats et le dépouillement des bulletins. Ceci a provoqué des protestations de la part de la population hondurienne. Certaines manifestations se sont soldées par plusieurs personnes blessées et même des décès. Ainsi, l'ASTM a invité le Luxembourg à condamner la violence et à exhorter le gouvernement hondurien à rétablir et respecter les droits

politiques de la population, notamment le droit à manifester librement et en toute sécurité. L'ONG a également appelé le gouvernement luxembourgeois et les autres Etats membres de l'Union européenne à s'abstenir de reconnaître les résultats électoraux jusqu'à ce que le gouvernement hondurien fournisse des garanties sur la conformité du processus électoral avec le cadre juridique national et les obligations internationales signées par le Honduras.

Guatemala : une nouvelle proposition de loi risque d'entraver le travail des ONG de développement

Suite à l'introduction d'une proposition de loi sur les ONG de développement, qui est actuellement en révision dans le Parlement national du Guatemala, des organisations de la société civile qui soutiennent des initiatives sur place, dont l'ASTM, ont tiré la sonnette d'alarme sur la réduction de l'espace démocratique et la limitation de l'exercice des droits fondamentaux dans le pays. Elles appellent la communauté internationale à réagir en rappelant à l'Etat de Guatemala ses obligations en matière de droits humains. Elles demandent également à ce que la société civile guatémaltèque soit impliquée dans les discussions sur le projet de loi.

Cette loi établit de nouvelles normes pour les ONGD locales et étrangères et impose des exigences et des contrôles administratifs qui risquent d'entraver sérieusement leur travail. Parmi les mesures proposées, il y a des déclarations obligatoires auprès de la Cour des comptes, même si les fonds ne proviennent pas du budget de l'Etat. En outre, si cette loi est adoptée, le travail des ONGD sera réduit à des initiatives altruistes puis qu'elle ferme la voie aux actions de plaidoyer ou à caractère politique.

Les nouveaux règlements auraient également un impact sur les fonds de la coopération bilatérale : si la loi est adoptée, les organisations de coopération devront être agréées et inscrites auprès de différents services publics. La nouvelle loi prévoit également une réduction du personnel d'origine étrangère dans les ONGD, passant de 25% à 15%. Ceci tant pour les ONGD guatémaltèques que les organisations internationales. Ainsi, les organisations qui ont moins de neuf salariés ne pourront pas compter d'étrangers parmi leur personnel.

Cette initiative légale, ainsi que d'autres propositions de loi, et notamment la Loi contre le terrorisme, la Loi pour la protection de la vie et la famille et la proposition d'une nouvelle Loi d'amnistie, marquent une tendance préoccupante contre la démocratie, la liberté d'expression et d'association et aussi les droits fondamentaux.



Für eine menschlichere Gesellschaft

In den vergangenen 20 Jahren haben etika und die BCEE zinsvergünstigte Kredite und Kreditlinien in Höhe von 10 Mio. Euro an **19 Projekte** im Bereich Gesundheit und Soziales vergeben: 10 Institutionen und Projekte zur Wiedereingliederung von Arbeitslosen, 4 integrative Organisationen, 3 Gesundheitseinrichtungen und 2 pädagogische Projekte.



UNDER CONTROL - HOW CORPORATIONS DETERMINE OUR FOOD SYSTEM

**Conference-debate with examples from the new Agrifood Atlas,
Tuesday January 23, at 7 pm**

Barbara Unmüßig, President Heinrich Böll Foundation

**d'Coque - Auditorium "Amphitheatre", entrance via parvis,
2, rue Léon Hengen, L-1745 Luxembourg**